

Le règlement d'urbanisme est critiqué

Le ministre Vaugois s'engage à faire préserver le vieux-canal

(Normand Morand)

Dès cette semaine, le ministre des Affaires culturelles et des communications du Québec, M. Denis Vaugois demandera à la Direction du Patrimoine de se rendre à Valleyfield afin d'effectuer un relevé concernant le vieux-canal et d'examiner la possibilité de classer ce cours d'eau site historique.

journalistes, le ministre a signalé que le maire de Valleyfield Mme Marcelle Le Trepanier avait fait allusion au canal quelques heures plus tôt lors d'une réception à l'Hôtel de ville mais qu'elle n'avait pas parlé du projet lancé il y a quelques semaines par le conseiller Adrien Lefebvre.

Tout en renseignant le ministre au sujet de ce projet de remplissage, le député Laurent Lavigne déclarait qu'il s'agirait d'une "erreur magistrale" de remplir le canal dans le centre-ville de Valleyfield afin d'en faire un stationnement.

Appuyé par le député Laurent Lavigne, c'est la déclaration formulée samedi dernier par le ministre Vaugois lors d'une conférence de presse qui se tenait dans le cadre de sa visite référendaire dans le comté de Beauharnois. Interrogé par les

son état actuel, je m'engage personnellement de concert avec le député Lavigne à préserver le cachet historique et culturel du vieux-canal" a précisé M. Vaugois. Il ajoutait que la Commission des Biens Culturels pourrait même être appelée à venir tenir des audiences à Valleyfield.

URBANISME.

S'inspirant d'exemples qui se retrouvent un peu partout au Québec et plus particulièrement chez lui à Trois-Rivières, le ministre Vaugois a profité de l'occasion pour critiquer les réglementations d'urbanisme que les municipalités adoptent de

plus en plus. "Les municipalités pensent bien faire et sauver les centre-ville en adoptant des règlements qui à long terme s'avèrent de véritables fléaux.

Elles pensent qu'en obligeant les commerçants à démolir pour offrir des espaces de stationnement, elles règlent leurs problèmes. Pourtant, l'expérience démontre clairement que les villes baissent leur évaluation et qu'à long terme elles sont perdantes. La solution dans un centre-ville est la construction de stationnements en hauteur ou en profondeur bien intégrés et non le remplissage ou la démolition en série" a



Quelques heures après avoir signé le livre d'honneur de la ville de Valleyfield en présence des autorités municipales et du député Laurent Lavigne, le ministre Denis Vaugois déclarait qu'il examinerait la possibilité de classer le vieux-canal "site historique". (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

indiqué le ministre Vaugois.

Il poursuivait en déclarant que "les terrains de stationnement doivent sauver les centre-ville et non les briser. Forcer les

commerçants à démolir pour offrir des espaces de stationnement est un moyen très dangereux et les municipalités devraient le constater avant qu'il soit trop tard."

S'abstenant de faire des promesses, le ministre Vaugois a néanmoins noté que des subventions pourraient être offertes afin de revaloriser le vieux-canal et son environnement.

Nouvelle carte électorale Lavigne serait exclu du comté de Beauharnois

(Normand Morand)

Si la nouvelle carte électorale était adoptée selon les vœux de la Commission de la représentation électorale du Québec, le député Laurent Lavigne serait "exclu" du comté de Beauharnois puisque le seul changement prévu veut que la municipalité de St-Stanislas de Kostka se greffe au comté de Huntingdon. Or, M. Lavigne est un résident de cette localité.

"Bien sûr, je serais de nouveau sur les rangs dans le comté de Beauharnois et les gens, si l'on fait exception des plus malins, ne pour-

raient me taxer d'être un député parachuté" a déclaré mardi le député Lavigne.

Le député de Beauharnois ne cache pas qu'il préconise le statu quo concernant la délimitation du comté puisque le retrait de St-Stanislas de Kostka serait jusqu'à un certain point un handicap pour lui.

Ainsi, il entend assister aux audiences de consultation qui se tiendront à Montréal les 21 et 22 février, audiences auxquelles sont invités les conseils municipaux, les citoyens et les organis-

Suite à la page A-2

38,035 copies

le soleil

DU ST-LAURENT

L'hebdomadaire au plus fort tirage du Sud-Ouest du Québec

Desservant VALLEYFIELD-BEAUHARNOIS SOULANGES-ORMSTOWN

(Circulation totale: Le Soleil, 23,310 copies et The St. Lawrence Sun, 14,725 copies)

MERCREDI LE 6 FEVRIER 1980
24e ANNEE NO. 51
56-PAGES

Pierre Mouton ne comprend pas son congédiement



(Jean-Guy Pelletier)

"Je ne sais pas vraiment pourquoi", voilà ce que déclarait Pierre Mouton face au congédiement de la présidence du National. Michel Jolicœur, puis le bureau de direction de l'Association du Hockey Mineur de Valleyfield. "C'est peut-être parce que j'ai touché à Jean-François Blanchard. Après Dieu, ça semble être lui à Valleyfield", poursuivait l'ex-instructeur du

National, particulièrement déçu par la tournure des événements.

TROIS REPROCHES.

Il nous a indiqué que l'avis écrit que lui avait remis Michel Jolicœur commençait d'abord par dire qu'on ne lui reproche pas ses connaissances techniques en hockey, mais plutôt son mode de fonctionnement, et on donne alors trois exemples. Le premier concerne le poste de capitaine que Mouton

avait enlevé à Blanchard pour le donner à Claude Roussin. Mais il explique que c'était une mesure "temporaire", qu'en arrivant avec le National il ne connaissait pas tout le roulement de l'organisation, mais devait trouver des moyens de stimuler l'équipe. Il souligne que ça tombait bien pour faire ce changement, puisque Blanchard était blessé. On a gagné trois parties sur quatre pendant que Roussin était capitaine et mon intention, poursuit-il,

était donc de lui laisser le titre de capitaine un peu plus longtemps, d'autant plus que je suis superstitieux.

Comme autre source de motivation, Mouton avait pensé à s'associer à quelqu'un qui ayant un restaurant aurait pu inviter "sur le bras" tous les joueurs de l'équipe advenant une victoire. Mais comme il n'avait pas cette opportunité, Mouton a quand même annoncé avant un match qu'il donnerait \$5.00 à chaque joueur s'ils décro-

chaient la victoire. On me reproche d'avoir utilisé de l'argent pour motiver les joueurs. Mon idée, dit-il, ce n'était pas de payer les joueurs et c'est tout comme si Michel Jolicœur avait payé une bière aux joueurs après une partie. De plus, ajoute-t-il, cet argent je le prenais dans ma poche, ça ne coûtait rien à l'équipe ou à l'organisation.

Le troisième reproche est à l'effet que Pierre Mouton aurait utilisé des joueurs pour provoquer la

bataille. Il mentionne qu'il donne des cours d'entraîneurs à la Fédération de hockey et que ça n'a jamais été dans ses vues d'intimider pour gagner une joute. Mais, explique-t-il, quant un gars comme Bessette compte au moins trois buts par partie, il faut que tu vois à exercer une surveillance. C'est, dit-il, comme Provost dans le temps avec Bobby Hull ou encore comme les équipes font avec Guy Lafleur du Canadien.

MOMENT MAL CHOISI.

En conclusion, il qualifie ces trois exemples de non-valables. De plus il signale que le moment était très mal choisi pour son congédiement alors qu'il ne reste à l'équipe que quelques joutes à disputer en saison régulière. C'est peut-être un aspect qui a échappé à Michel Jolicœur qui, dit-il, aurait pu songer d'abord à une suspension ou une amende. A son

Suite à la page A-2

La grève se poursuit

- Le soutien vers un cul de sac ?
- "Ouvertures" et "possibilités" chez les enseignants ?

(Marthe Martel)

Les enseignants du primaire et du secondaire de la région, tout comme leurs confrères du Québec, ont entrepris lundi leur seconde semaine de grève et, aucun développement d'importance ne semble jusqu'ici s'être produit. Il en est de même pour les employés de soutien.

Il serait bien difficile de dire où en sont rendues les négociations entre le ministère et les commissions scolaires d'une part et les enseignants d'autre part, puisque d'un côté comme de l'autre aucune précision n'est apportée: on parle "d'ouvertures", de "possibilités" et de "certaines améliorations."

Il a bien sûr été question d'une loi spéciale qui aurait obligé les enseignants à entrer au travail, mais étant donné cette situation d'"ouverture" décrite ci-haut, cette éventualité a été écartée par le Conseil des ministres pour le moment.

Le directeur de la commissions scolaire de

Valleyfield, M. Jean Faillé, a annoncé, lors de l'assemblée régulière du conseil scolaire lundi soir, qu'étant donné les "progrès sérieux et valables" réalisés à la table de négociations, les présidents et directeurs généraux des commissions scolaires avaient recommandé au gouvernement de ne pas recourir à une loi spéciale.

Rappelons que les principaux points en litige de cette négociation sont la tâche des enseignants et la mobilité. Les "ouvertures" ou "améliorations" dont il est question d'un côté comme de l'autre toucheraient donc entre autres ces points mais il est pour l'instant impossible de dire en quoi elles consistent exactement.

Signalons qu'en ce qui concerne la mobilité, le gouvernement parlait de la possibilité de déplacer les enseignants dans une distance de 50km dès la première année de mise en disponibilité alors qu'auparavant ces derniers demeureraient à l'emploi de la commission

scolaire au cours de cette première année.

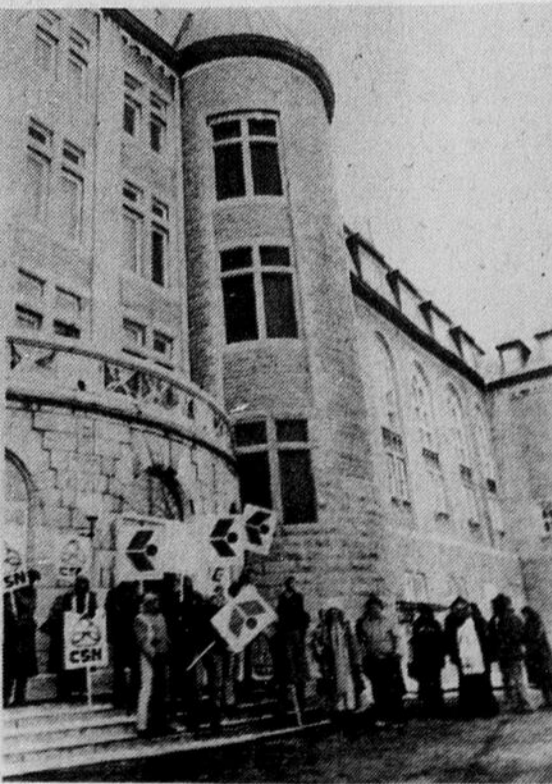
Au point de vue de la tâche, les enseignants avancent qu'il y a 12 ans qu'ils tentent en vain de la négocier. Celle-ci touche le nombre d'élèves par classe, le nombre d'heures d'enseignements, l'importance des activités telles que la récupération, la surveillance, l'animation parascolaire, l'enfance inadaptée, les instruments pédagogiques.

Notons que les commissions scolaires et les enseignants ne s'entendent pas quant à la situation des enseignants du Québec comparativement à celle des enseignants de l'Ontario.

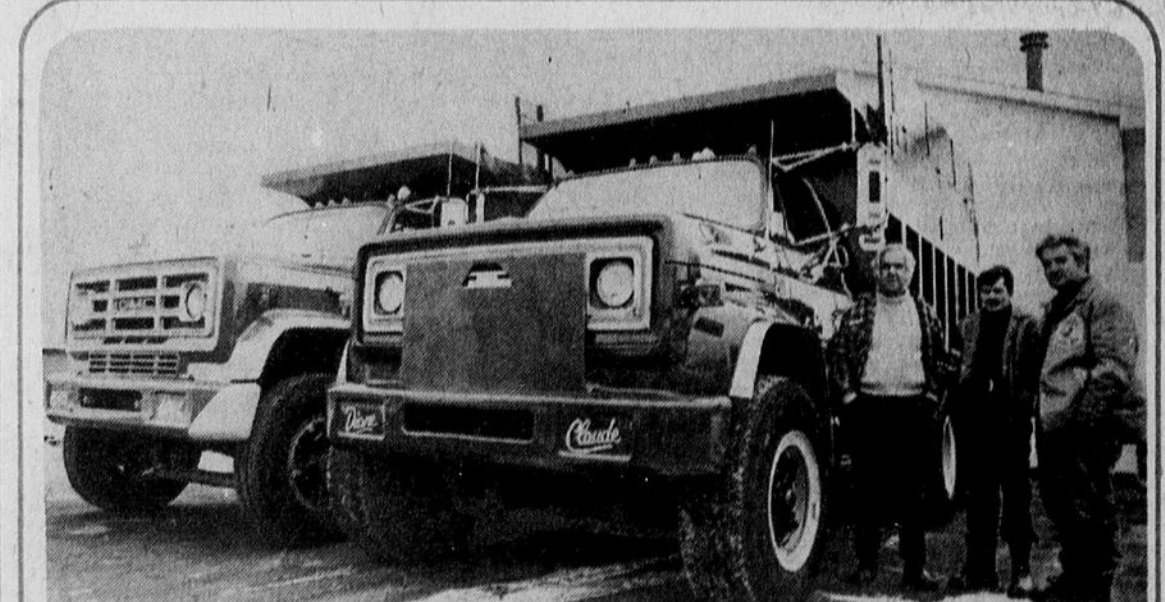
D'un côté on avance qu'un élève coûte plus cher au Québec qu'un élève en Ontario et de l'autre on dit que c'est l'administration, la bureaucratie et les bâtisses qui font monter le coût de l'enseignement au Québec.

D'un côté on parle de la masse salariale qui a été, en 1976-77, de \$899.00 par

Suite à la page B-4



Les enseignants et employés de soutien de Valleyfield se sont rendus au Cégep lundi matin afin de sensibiliser les professeurs et étudiants du Cégep ainsi que la population en général à leur lutte dans le cadre de la présente négociation. (Photo Le Soleil-Jacques Smith)



Transport de la neige Privés de revenus, les camionneurs demandent un dédommagement

(Normand Morand)

Habituellement, si l'on se base sur les hivers précédents les camionneurs affectés au transport de la neige à Valleyfield ont touché à cette période-ci de l'année (début février) aux environs de \$ 35,000. Pendant toute la saison hivernale, ils reçoivent normalement approximativement sept à huit mille dollars.

Or cet hiver, les vingt-cinq camionneurs qui ont signé une entente avec la ville de Valleyfield

s'engageant à mettre à sa disposition leurs véhicules n'ont absolument rien touché. Pour certains d'entre eux, c'est la catastrophe financière puisqu'ils doivent tout de même éponger des dépenses comme les assurances, les plaques, les cotés à neige, etc... Deux camionneurs de passage au SOLEIL lundi indiquaient qu'ils étaient même pas éligibles à l'assurance chômage.

Lundi soir prochain les membres du conseil municipal auront à se pencher sur une pétition

signée par les vingt-cinq camionneurs demandant que la ville leur verse "un minimum de cent heures à \$ 24.85 l'heure" afin qu'ils gardent les camions à la disposition exclusive de la municipalité.

Selon les camionneurs ce montant de \$2,475,000 leur permettrait de couvrir une partie de leurs dépenses même si en réalité ils n'en tirent aucun profit.

Au moment de rédiger ces lignes, il nous a été impossible de faire confirmer officiellement

l'économie réalisée jusqu'à maintenant par la ville de Valleyfield au chapitre du déneigement. Toutefois à la lumière des chiffres déjà fournis par le gérant M. Gaétan Rousseau la somme de \$100,000 représenterait approximativement le montant épargné pour l'épandage du sel, les heures supplémentaires et le transport de la neige.

Quant au dédommagement demandé par les camionneurs, il se chifferrait aux environs de \$60,000.

Remplissage du canal

"Le conseiller Lefebvre voulait prendre le pouls de la population"

(Normand Morand)

Selon le conseiller Jean-Claude Garand, son collègue Adrien Lefebvre voulait tout simplement sonder le pouls de la population en présentant récemment son projet de remplissage du vieux canal afin d'y faire dévier la rue Victoria et d'aménager des espaces de stationnement.

"En présentant ce projet, M. Lefebvre ignorait qu'une ordonnance interdisait à la ville de toucher au canal" a déclaré M. Garand. La semaine dernière, un haut fonctionnaire des Services de Protection de l'Environnement, M. Carrier, a avisé les membres du conseil municipal de l'existence de cette ordonnance et il

semble que les édiles municipaux en aient pris bonne note.

De l'avis du conseiller de Bellière-Est, la population devrait être consultée par le biais d'un référendum si la ville voulait aller de l'avant avec ce projet. "La population aurait alors à décider et nous nous soumettrons à sa décision" a ajouté M.

Garand.

CONTRE

Les conseillers Roger Lécuyer et Peter Rozon se prononcent ouvertement contre le remplissage du canal "Il m'apparaît important de conserver l'aspect naturel de Valleyfield et ainsi du vieux-canal. Le projet présenté par M. Lefebvre est audacieux surtout si l'on tient

compte des nombreuses représentations des groupes et comités qui se sont prononcés contre le remplissage sous toutes ses formes. Il y a certainement d'autres solutions pour régler le problème du stationnement à Valleyfield" a déclaré le conseiller de Ste-Cécile Roger Lécuyer.

Plus catégorique, le

représentant du quartier Champlain Peter Rozon déclarait: "Je suis contre le remplissage du vieux canal pour fins de rues ou de stationnement" Toutefois, il ajoutait "On ne peut laisser le canal dans son état actuel. Il ressemble à grenouilles et le conseil municipal devra voir à sa restauration"

Ainsi M. Rozon est favorable au projet qui ferait du canal un site historique. De plus, le conseiller estime que la ville devra voir le plus tôt possible à la réfection de la jetée Nicholson. Il se pourrait fort bien qu'un pont remplace la jetée. De cette manière, la circulation de l'eau serait améliorée dans le canal.

ETUDE

Le conseiller du quartier Salaberry, Paul Marleau, estime quant à lui que le projet de M. Lefebvre commande une étude très approfondie. "Je ne suis ni pour, ni contre mais je sais que les gens du secteur et la population en général devront être consultés avant que le conseil municipal aille

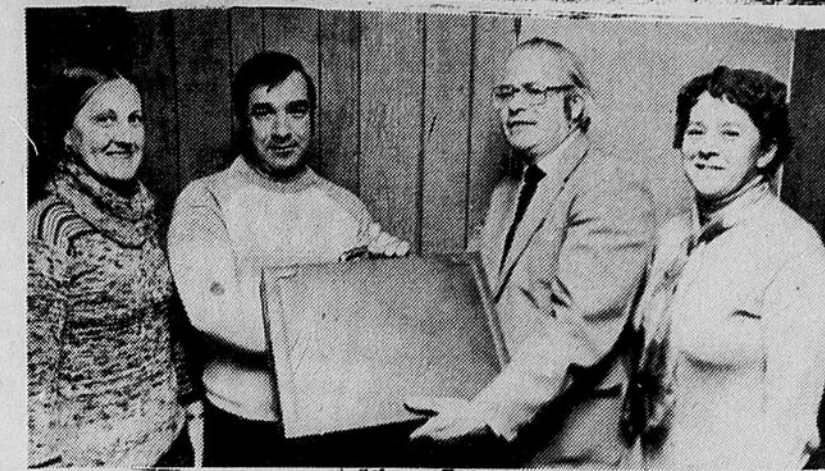
... J. C. Garand

plus loin avec ce projet. De toutes manières, ce projet de remplissage refait surface régulièrement depuis des années et il n'a jamais été réalisé" a déclaré M. Marleau.

Le maire Mme Mar-

Suite à la page A-2

soleil-express



M. Hubert Vincent président du conseil d'administration de la Caisse d'économie Salaberry remet un souvenir à M. Jean-Paul Lalonde, directeur fondateur de la caisse. M. Vincent est accompagné de la secrétaire Mme Madeleine Roy et de la vice présidente Mme Nicole Drouin. Maintenant directeur général du CLSC M. Lalonde a travaillé pour la caisse pendant quinze années. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

SACS DE SABLE

L'Age d'Or de Bellelve organise un tournoi de sacs de sable le 7 février au centre des loisirs de 13h00 à 16h30. Tous ceux qui veulent venir sont les bienvenus. Merci.

ORGUE AU CLUB NAUTIQUE

Dès le 7 février prochain un organiste interprétera des airs populaires tous les jeudis, vendredi et samedi soirs au Club Nautique de Valleyfield. Il s'agit d'une innovation lancée par le nouveau gérant M. Henri Poissant. Rappelons que le Club Nautique n'est pas un club privé comme certains le pensent encore mais qu'il est ouvert à toute la population puisqu'il appartient à la municipalité de Valleyfield. Tous les citoyens sont membres de ce club.

PASSE TEMPS ET JOS LEROUX

Le groupe Passe-Temps et Jos Leroux présenteront un spectacle samedi le 9 février à 21h00 à la polyvalente Baie St-François. Il s'agira d'une soirée genre "Boîte à chansons". Il y aura permis de la S.A.Q. et le prix d'entrée a été fixé à \$3.00.

INITIATION A LA BIBLE

Il y aura des soirées d'initiation à la Bible à l'école St-André à St-Timothée, les 18 et 25 février ainsi que les 3, 10 et 17 mars 1980. Les frais d'inscription sont de \$2.00 par personne (pour la série). Mlle Danièle Beauchamp agira alors comme personne-ressource. Pour obtenir de plus amples informations, communiquez avec Roméo ou Hortense Maheu à 373-7288 ou CEFOP à 373-8122.

CITROUILLE

Les Productions Denis Reid en collaboration avec LE SOLEIL présentent samedi soir le 9 février Citrouille une pièce "osée" de Jean Barbeau. Cette pièce de théâtre débutera à 20h30 sur la scène de l'auditorium du Cegep de Valleyfield. Les billets sont encore disponibles aux différentes Librairies Boyer.

ST-VALENTIN JOYEUX CAMPI

A l'occasion de la St-Valentin les Joyeux Campi organisent une VEILLÉE CANADIENNE pour toutes les personnes seules, hommes et femmes avec leurs amis (es) qu'elles voudront bien inviter à y participer. Cette soirée aura lieu le 9 février prochain à l'Escale au 30 rue Edmond à Valleyfield à 8h30p.m. Vous êtes tous bienvenus, quel qu'un sera là pour vous accueillir. Renseignements 371-7916 ou 373-3644.

AGE D'OR BELLERIVE

Les membres du club de l'Age d'Or de Bellelve et les amateurs de danse sont invités à l'occasion de la St-Valentin à une soirée dansante suivie d'un buffet samedi le 16 février à 20h00 au sous-sol de l'église Notre-Dame de Bellelve. Les frais de la musique seront assurés par l'orchestre de Bertrand Lefebvre. Pour informations composez 373-6088 ou 373-1569.

CLINIQUES DE PUERICULTURE

Mercredi le 6 février, 1h30 à 2h30 St-Eugène sous sol du presbytère.
Mardi le 12 février 2 à 4h00, Valleyfield Service des soins préventifs, 106 St-Jean Baptiste.
Mercredi le 13 février 10 à 11 heures Sacré Coeur, sous-sol église.
Mercredi le 13 février, 1h30 à 3h00 St-Zotique hôtel de ville.

DANSE ST-VALENTIN

Une soirée dansante à l'occasion de la St-Valentin aura lieu samedi le 9 février à compter de 20 heures à la salle des Chevaliers de Colomb de Valleyfield. La musique sera celle de l'orchestre Les Copains et une discobulle sera également sur les lieux. L'admission a été fixée à \$2.00. Toute la population est invitée.

MARDI GRAS

Il y aura un thé du Mardi gras le 19 février à 15h00 au sous sol de l'église anglicane 33 rue Gault, Valleyfield. Il y aura de l'artisanat et des pâtisseries à vendre. Un petit goûter sera servi. Prix \$1.00. Pour obtenir de plus amples informations, contactez Virginia Théoret au 50 St-Jean Baptiste à 371-3503.

CAFE CHRETIEN

Les activités au Café Chrétien cette semaine sont les suivantes: vendredi, le 8 témoignage par Richard Major, samedi le 9 soirée de prière et dimanche le 10 enseignement par René Amyot. Rappelons que le Café Chrétien est ouvert de 12h30 à 23h00 à tous les jeunes de 14 ans et plus.

QUIRION ET SON VESTON

Une indiscretion du président du Parti Québécois M. Vianney Pléneau nous a permis d'apprendre que le secrétaire du député Laurent Lavigne s'est porté acquéreur d'un super veston de qualité nettement supérieure à la moyenne. Il va de soi que le prix est proportionnel à la qualité du veston. M. Denis Quirion sera donc chéris de la campagne référendaire....

ATTENTION Pour vos réparations de laveuse, sècheuse, poêle, réfrigérateur, etc de marques: MOFFAT, McLARY, GSW, HOT POINT, GENERAL ELECTRIC, INGLIS, KENMORE, WHIRLPOOL, MAYTAG

Appeliez chez: **DENIS LEDUC REPARATIONS**
3 CAMIONS A VOTRE SERVICE
Nous vendons des pièces au comptoir pour toutes les marques. Du savon en 50 lbs pour laveuse automatique, et des appareils ménagers remis à neuf.

155 rue POISSANT, VALLEYFIELD
TEL: 371-2345

RETRAITE POUR LES COUPLES

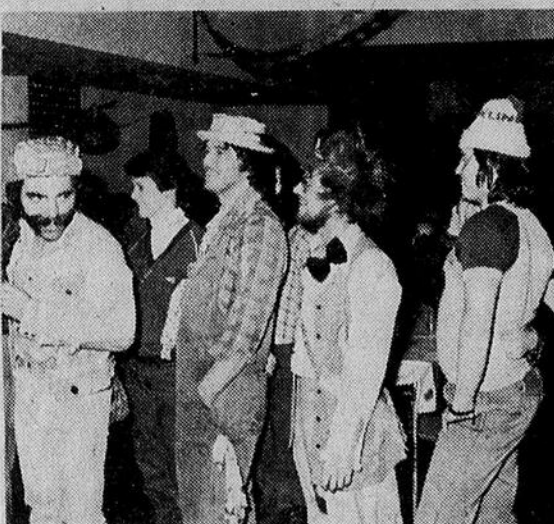
Les 28, 29 et 30 mars, Roland Durand donnera une série de conférences à l'occasion de l'année de l'intériorité à St-Timothée. Voici les thèmes des rencontres: le 28 mars à 20.00 heures: "Un amour de couple", le 29 mars à 19.00 heures: "Dialogue et spiritualité", le 30 mars à 15.00 heures: "L'éducation par l'amour." Ces rencontres auront lieu à l'église de St-Timothée.

LES JOYEUX CAMPI

A l'occasion de la St-Valentin, le Comité des Joyeux Campi organise une soirée canadienne pour toutes les personnes seules, hommes et femmes, et leurs amis(es).
Sont bienvenus aussi tous ceux ou celles (seuls ou ceux) qui veulent passer une agréable soirée.
Cette veillée aura lieu samedi le 9 février à 20.30 heures à l'Escale, 30 rue Edmond à Valleyfield. Pour obtenir de plus amples informations, signalez 373-7916 ou 373-3644.

MGR TREMBLAY VS LEGER

Le chanoine Mgr Robert Tremblay n'a pas apprécié une remarque formulée samedi dernier par l'historien Jean-Marie Léger au sujet de l'influence du clergé du diocèse de Valleyfield quand est venu le moment de donner un nom à la ville de Salaberry de Valleyfield. M. Léger a expliqué devant une centaine de personnes réunies à l'hôtel de ville que le clergé prônait le nom de Valleyfield appuyant ainsi le britannique Alexandre Buntin. Mgr Tremblay, n'a pas manqué après l'exposé d'aller faire connaître son mécontentement à l'historien.



Tout le monde semble bien s'être amusé Comme des fous à ce bal des quêtes organisé dans le cadre du carnaval de Coteau Landing en fin de semaine dernière. Faute de neige il faut bien se servir de son imagination pour réussir un carnaval et ce n'est pas ce qui manque à Coteau Landing! (Photo Le Soleil Jacques Smith)

GREVE...

étudiant au Québec comparativement à \$698.00 en Ontario et de l'autre on dit que les salaires des enseignants en Ontario sont plus élevés que ceux des enseignants du Québec (\$20,673, contre \$18,325, en 1978) et qu'il en est ainsi depuis 10 ans.

EMPLOYES DE SOUTIEN

Signalons finalement que les employés de soutien de Valleyfield et Huntingdon (CSN) sont également en grève depuis une dizaine de jours et que les négociations se poursuivent. Les professionnels non-enseignants de la commission

scolaire de Valleyfield sont en négociations, mais ne sont pas en grève.

Aux dires du directeur général Jean Faille, les négociations du soutien scolaire vont vers un cul de sac étant donné que les points en litige concernent des aspects qui ont déjà fait l'objet de lettres d'intente avec le soutien FTQ et CEQ. Le directeur général a annoncé lundi soir dernier que les présidents et directeurs généraux des commissions scolaires avaient donc recommandé au gouvernement d'émettre un décret.

En ce qui concerne les professionnels non-enseignants le directeur général a affirmé que les négociations se déroulaient bien et qu'aucun

problème insoluble ne semblait se présenter.

Le directeur général a déclaré qu'aucun accrochage ne s'est produit jusqu'à maintenant entre les 110 employés au travail et les grévistes étant donné entre autres l'attitude de souplesse "suggérée" à ceux qui ne sont pas en grève par la commission scolaire. Jean Faille a de plus avancé que la loi 45, interdisant l'accès des lieux de travail aux employés appartenant aux unités de négociations en grève a été respectée et que tout s'est bien passé malgré certaines petites failles.

La commission scolaire a annoncé que les employés au travail de même que enseignants en pré-retraite recevront leurs paies du 14 février que la grève soit terminée ou non.

UN AMOUR DE COUPLE

Roland Durand, prêtre, auteur, ex-animateur de radio écrivain, motivateur et vedette du film "Un amour de couple" donnera 3 conférences à l'Eglise de St-Timothée les 28-29-30 mars pour préparer Pâques.

Vendredi 28 mars à 8h00 p.m. "Un amour de couple".
Samedi 29 mars à 7h00 p.m. Dialogue et spiritualité.
Dimanche 30 mars à 3h00 p.m. L'éducation par l'amour.

SESSION CONNAISSANCE DE SOI

A tous les mercredis du mois de mars, aura lieu la 3ième session "Connaissance de soi" animée par Léon Robichaud de St-Timothée.

Caritathérapie permet de se déculpabiliser, de se prendre en main, de devenir soi-même et être mieux dans sa peau. Tous sont bienvenus. Pour vous inscrire téléphonez à Louissette en composant le numéro 371-2226.

FEMMES MOOSE

Les femmes Moose de Valleyfield tiendront le 16 février à 20h00 une soirée de la St-Valentin à la salle des Moose locale. De nombreux prix de présence seront tirés au sort. Toute la population est cordialement invitée. Les membres sont priés de noter que le chapter night aura lieu mardi le 12 février à 20h00. Par ailleurs il y aura un encan chinois le 23 février à 20h00 à la salle des Moose. Entrée gratuite pour toute la population.

TOURNOI SACS DE SABLE

La ligue féminine de sacs de sable de Bellelve organise un tournoi mixte qui aura lieu dimanche le 10 février de 10 à 16 heures au Centre Notre-Dame de Bellelve. Tous les intéressés sont cordialement invités.



L'historien Jean-Marie Léger n'a pas manqué de faire remarquer au conseiller Adrien Lefebvre que son projet de remplissage du vieux canal ne lui plaisait guère. (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

LEFEBVRE...

celle Trépanier a refusé de commenter le projet de remplissage se contentant de noter que le conseil municipal devra examiner "la problématique de tous les secteurs commerciaux dans son ensemble".
Soulignant que le conseil municipal, s'il décidait de mettre de



Dans le cadre du Carnaval de St-Louis avait lieu la finale d'un tournoi de ballon balai. Ainsi M. Gérald Laniel député à la Chambre des Communes pour le comté de Beauharnois Salaberry, procédait à la mise au jeu en compagnie de messieurs Albert Pilon, Léo Braut, maire de cette municipalité et Léo Label, échevin. Notons la présence de M. Laurent Lavigne, député à l'Assemblée nationale attendant la mise en jeu du ballon... (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

AGE D'OR DE BELLE-RIVE

Les soupers mensuels de l'Age d'Or de Bellelve auront lieu à l'avenir le premier jeudi du mois. Le prochain se tiendra le 7 février au Centre des Loisirs. Pour obtenir de plus amples informations composez 373-2287 373-3924 ou 371-1569.

\$210 DE ST-STANISLAS

Les résidents du village de St-Stanislas de Kostka ont été sollicités dimanche après midi par des bénévoles afin d'aider à masser des fonds pour le téléthon de la paralysie cérébrale. M. Albert Durbin et ses petits-enfants (ceux de Robert) ont recueilli la somme de \$210. Au nom de tous les malades, ils remercient les généreux donateurs.

DECEPTION.

Il se dit d'autant plus déçu que lorsqu'il fut question pour lui d'un poste avec le Junior de Montréal, il avait rassuré la direction du National en disant qu'il respecterait son engagement avec le National, d'autant plus que ça commençait à bien aller et qu'il aimait ça. C'est pas l'argent qui attirait Mouton à Valleyfield puisqu'il note que ça couvrirait à peine son déplacement, ayant 100 milles à faire à chaque fois ou pratique. "J'aimais ça, ça m'a fait de quoi", ajoute-t-il en mentionnant qu'il a apprécié l'appui des spectateurs jeudi soir dernier à l'aréna de Valleyfield.

A PROPOS DE JEUDI.

Pour ce qui est des événements de jeudi dernier alors que seulement six joueurs s'alignaient avec Robert Daoust au début de la rencontre, Pierre Mouton déclare qu'il n'avait jamais été au courant de ce qui pouvait se produire ce soir-là. Il dit avoir demandé à Michel

MOUTON...

avis c'est une erreur tout comme ce fut une erreur en début de saison de ne pas aligner Bruno Nadeau avec le National pour protéger les filets. Le changement d'instructeur pour un troisième fois n'aidera sans doute pas le National selon Pierre Mouton.

JOLICOEUR...

Jolicoeur s'il pouvait assister au match, parce qu'il voulait le rencontrer après la joute. Mais quand l'assistance a commencé à demander un remboursement et que la situation s'est détériorée à l'aréna, Mouton explique: "Je respecte trop les joueurs pour les laisser tomber. Ils ont voulu jeudi faire valoir leurs droits. Je me disais il faut que j'y aille. Quand je suis arrivé à Valleyfield, je ne les connaissais pas, mais depuis une amitié s'est développée. De plus la joute de jeudi était très importante, c'est pourquoi j'ai repris le poste d'instructeur avec tous les joueurs."

LA SUITE.

Quant à la suite des événements, Mouton ne croit pas que ça va aider la cause du National. Depuis son arrivée à Valleyfield, il a apprécié les pratiques et avait mis de l'avant un style de jeu qu'il jugeait efficace puisque la production de buts avait considérablement augmenté. Mais, dit-il, les joueurs vont revenir à une autre technique de jeu avec Marc Michielli. "On était sur la voie ascendante, la décision qui a été prise m'a surpris, sans doute plus que ça en a surpris plusieurs", dit-il en terminant notre entretien téléphonique mardi matin.

Suite de la page A-1

Quant à la suite des événements, Mouton ne croit pas que ça va aider la cause du National. Depuis son arrivée à Valleyfield, il a apprécié les pratiques et avait mis de l'avant un style de jeu qu'il jugeait efficace puisque la production de buts avait considérablement augmenté. Mais, dit-il, les joueurs vont revenir à une autre technique de jeu avec Marc Michielli. "On était sur la voie ascendante, la décision qui a été prise m'a surpris, sans doute plus que ça en a surpris plusieurs", dit-il en terminant notre entretien téléphonique mardi matin.

83, rue St-Jean-Baptiste Valleyfield, P.Q.

Tel.: (514) 371-7771

vachon & martin

avocats

FRANCOIS VACHON
B.A., M.C.A., LL.L.
CLAIRE MARTIN
D.E.C., LL.L.

Achetez directement DE VOTRE IMPORTATEUR DE TUILES CERAMIQUES

CERAMIQUE CAMPI

123 CHAMPLAIN VALLEYFIELD 371-5442

SPECIALISTE

- TUILES
- MOSAIQUE
- MARBRE
- TERRAZZO

GROS & DETAIL

- GRAND CHOIX POUR LIVRAISON IMMEDIATE
- NOUS VOUS CONSEILLONS POUR LA POSE
- SERVICE DE LOCATION D'OUTILS

SUPER SPECIAL

TELECOULEUR 26 POUCES

BAS PRIX ANDRE RADIO

699⁹⁵

ANDRE RADIO T.V. 30 AVE. GRANDE-ILE VALLEYFIELD 373-6058

NUMEROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE					
21	22	25	28	30	34
6 SUR 6	0	153 601 ⁰⁰			
5 SUR 6	88	1 570 ⁰⁰			
4 SUR 6	3236	118 ⁰⁰			
5 SUR 6+	3	30 720 ⁰⁰			

GROS LOT \$297 000. APPROXIMATIVEMENT VENDREDI

TIRAGE 944 1-2-80	
NUMEROS 869587	3 GAGNANTS DE \$50.000.
NUMEROS 69587	27 GAGNANTS DE \$5.000.
NUMEROS 9587 279	GAGNANTS DE \$250.
NUMEROS 587 2781	GAGNANTS DE \$50.
NUMEROS 87 27810	GAGNANTS DE \$5.

Tous les billets gagnants de \$250. et \$50. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN

Pas question de vendre la Cité des Arts et des Sports

(Normand Morand)
Il est très peu probable que la ville de Valleyfield se porte acquéreur de la Cité des Arts et des Sports. C'est ce qui se dégage des conversations que LE SOLEIL a eues avec diverses personnes à la suite de la rumeur de plus en plus persistante à l'effet que l'édifice de la rue St-Thomas abritant la seule piscine intérieure publique de Valleyfield ferait partie de la propriété municipale.

«Comment voulez-vous que l'on puisse vendre cet édifice, nous ne sommes même pas propriétaires du terrain, il appartient au Cegep? C'est ce qu'a déclaré Me Odette Perron, président du conseil d'administration de la Cité des Arts et des Sports, qui a noté que le collège de Valleyfield

déleguait un représentant lors de chacune des réunions du conseil d'administration et qu'il avait toujours son mot à dire. Ainsi, si des négociations devaient être engagées par la ville, elles devraient l'être avec le conseil d'administration de la C.A.S. et le Cegep.

Me Perron ajoutait: «Pendant plus de dix ans la Cité des Arts et des Sports a éprouvé des problèmes. Pendant cette période, personne ne songeait à l'acheter. Maintenant qu'elle a atteint une certaine stabilité, quelle est l'annonce que l'on songe à s'en porter acquéreur?»

D'autre part, la présidente du conseil d'administration expliquait que la Cité des Arts et des Sports répondait de plus en plus à un besoin

régional. Ainsi, Me Perron signalait que les cours de natation s'adressaient maintenant en grande partie aux citoyens de l'extérieur de Valleyfield. C'est une vérité de la police que lorsque l'on sait nager, nous n'avons pas besoin de suivre des cours pendant des années à moins de désirer se perfectionner.

Quant au gérant de la Cité des Arts et des Sports, M. Eudore Pilon, il partage l'avis de la présidente en soulignant que l'achat de l'édifice par la ville ne «se ferait pas aussi facilement que certaines personnes le pensent».

OBJECTIFS
Le conseiller responsable des loisirs, Roger Lécuyer, ne croit pas que l'achat pur et simple soit la meilleure solution, même si elle

pourrait être envisagée. «Nous pourrions cependant former une corporation indépendante au sein de laquelle la ville serait mieux représentée», note-t-il.

Le Cegep, la Commission scolaire et la municipalité, de l'avis du conseiller, pourraient devenir les trois propriétaires de la Cité des Arts et des Sports puisqu'ils en sont les principaux utilisateurs à l'heure actuelle. «Nous aurions des objectifs communs et ce pourrait être intéressant», a ajouté M. Lécuyer. Toutefois, il a refusé d'aborder plus en détail ce projet qui n'en est pas tout à fait encore un.

DESROSIERS
Le directeur du Service Récréatif et Communautaire, M. Yvan Desrosiers, a pour sa part révélé qu'aucune de-

mande ne lui avait été adressée concernant l'étude de ce dossier. Toutefois, il indiquait que la municipalité n'avait

mandaté pour négocier l'utilisation de la grande salle située au second étage de la Cité des Arts et des Sports afin d'ac-

cueillir les troupes de ballet-jazz et de ballet classique qui seront incessamment délogées du quatrième étage de l'hô-

tel de ville.
Selon M. Desrosiers, certains locaux de la C.A.S. seraient sous-utilisés et ils pourraient répondre à de multiples besoins s'ils devenaient propriété municipale.

Quant à la piscine, il appert que la ville verse annuellement des sommes importantes pour sa location afin de la mettre gratuitement à la disposition de la population (d'ain libre).

Futurs mariés !

PROFITER DE NOTRE PLAN
MISE DE COTE
même sur cette vente

Projet de piscine semi-olympique

(Normand Morand)
Il faut s'attendre à ce que les 4,000 signataires de la pétition demandant la réouverture de la piscine du Parc Sauvé réagissent au projet qui serait amené par la Chambre de Commerce à l'effet d'aménager une piscine semi-olympique à l'une des extrémités de la piscine du Parc Sauvé. L'autre portion du bassin demeurerait une piscine ordinaire.

On se rappelle que le

conseil municipal de Valleyfield a adopté en décembre dernier une résolution stipulant que la reconstruction de la piscine serait prévue dans le budget triennal de la ville. Quelques semaines plus tard, le groupe de la piscine demandait que des plans soient réalisés ainsi qu'une étude de coût. Encore une fois, le conseil a accédé à cette requête et le conseiller responsable des loisirs.

Roger Lécuyer, a insisté entendre qu'il favorisait la reconstruction pour l'été 1980.

Or, le nouveau projet de piscine semi-olympique greffée au bassin existant risquerait grandement de retarder le projet compte tenu des coûts additionnels qu'il faudrait prévoir.

Par ailleurs, le conseiller Peter Rozon révélait au SOLEIL que l'administration municipale se pencherait à

cours des prochaines semaines sur l'ensemble des travaux qui devraient être effectués dans le Parc Sauvé. Outre la piscine, le conseil discutera de l'état général du parc, de la circulation, du restaurant, de l'utilisation du centre communautaire, du réaménagement de la montagne, de l'éclairage du terrain de stationnement, etc.

Violent incendie

Trois familles sont jetées sur le pavé

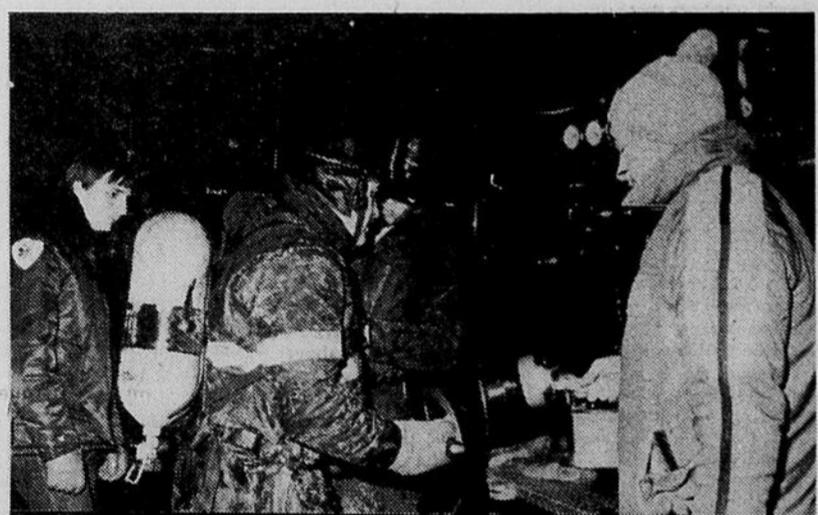
(Normand Morand)
L'incendie le plus important à survenir à Valleyfield depuis le début de la présente année s'est déclaré au 114 St-Laurent vers minuit mardi dernier et a jeté trois familles sur le pavé en plus de rendre inopérant un commerce soit la salle de billard Sonia.

L'immeuble appartenant à M. Jean Archambault aurait subi des dommages évalués à plus de \$100,000. Au moment d'écrire ces lignes, l'enquête menée par la Sûreté municipale de Valleyfield n'avait pas permis d'identifier la cause de cet incendie.

Fort heureusement personne n'a été blessé lors du sinistre. L'édifice situé à l'angle des Rues Arthur et St-Laurent abritait un commerce et sept logements. Les trois familles qui ont été jetées sur le pavé sont celles de MM. Michel Haineault, Gaston Labrecque et Jean Deschambault. Evacuées pendant l'incendie les autres occupants ont pu réintégrer leur logis le lendemain même si des dommages avaient été causés par l'eau et la fumée.

Dix-huit pompiers sous les ordres du lieutenant Archambault ont combattu l'élément destructeur pendant six heures. Notons que le directeur Roger Collins et le sous-chef Claude Couillard se sont également rendus sur les lieux.

Signalons que le vent et le froid piquant de cette nuit de janvier n'ont pas aidé les sapeurs dans leur travail.



Dans la nuit de mardi dernier, les pompiers de Valleyfield ont combattu l'incendie pendant six heures. Les sapeurs ont utilisé des masques à oxygène pour pénétrer dans l'édifice. Plusieurs locataires ont eu le temps de démanteler leur mobilier. (Photos Le Soleil-Jacques Smith)

Un centre communautaire sur la Place du Marché

(Normand Morand)
Le conseil municipal de Valleyfield devrait rendre d'ici une quinzaine de jours une réponse finale à la caisse populaire Sacré-Coeur quant à l'achat de l'édifice afin de le transformer en centre communautaire. A la lumière d'une déclaration du conseiller Peter Rozon, il se pourrait bien que la réponse soit négative puisque le conseil songerait actuellement à construire un centre communautaire sur la Place du Marché.

Cette salle pouvant accueillir 250 personnes serait adjacente à l'édifice actuellement situé sur la Place du Marché. Ce centre communautaire pourrait être transformé en petit-

tes salles selon les besoins des usagers. Il s'agirait d'un immeuble comportant un rez-de-chaussée et ainsi d'un accès facile puisqu'il n'y aurait pas de marches.

Ce projet s'inscrit dans une réévaluation du site de la Place du Marché. Selon M. Rozon, le marché municipal pourrait être relocalisé dans un autre secteur où les espaces de stationnement seraient plus accessibles. Le conseil considérerait également l'installation de kiosques permanents qui offriraient plus de facilités aux jardiniers et aux artisans de la région et qui rendraient le marché plus attrayant pour la population.

Quant au site actuel, il pourrait accueillir la troisième phase des H.L.M. On sait que ces

Vol à main armée

(Normand Morand)
Le dépanneur Brisson situé sur la rue Salaberry à Valleyfield a de nouveau reçu la visite des voleurs samedi au cours de la soirée. Deux individus portant cagoules et dont l'un était armé d'un couteau ont demandé à l'employée de leur remettre le contenu de la caisse.

Personne n'a été blessé et les deux voleurs ont pris la fuite dans une direction inconnue.

41 logements seront dans une large mesure occupés par des familles à revenus modestes.

Les policiers de la sûreté municipale ont recueilli une description sommaire des auteurs du vol et l'enquête se poursuit. Notons que le montant volé est indéterminé.

AUTO
Par ailleurs, une automobile de marque Pontiac Grand Prix bleue a été volée au cours de la nuit de samedi dans le terrain de stationnement de la discothèque Pamaïou.

La Meublière

PLANTE & CLAIRMONT INC.

a acheté

LA BALANCE DE L'INVENTAIRE DE



130 ST-LAURENT, BEAUHARNOIS

La vente de Liquidation

SE POURSUIT ENCORE CETTE SEMAINE

Voici une liste partielle de super-spéciaux disponibles

- 1 CUISINIÈRE KELVINATOR,** \$495
KRSC-38F
- 1 CUISINIÈRE KELVINATOR** \$339
KRI-38B
- 2 CUISINIÈRES INGLIS** \$619
CITATION - 5000-111
- 1 CUISINIÈRE INGLIS** \$329
BLANC-JRS-32000-LIBERATOR
- 1 LAVEUSE HOT POINT** \$389
LA-410-BLANCHE
- 1 SECHEUSE HOT POINT** \$299
DE-452-BLANCHE
- 1 REFRIGÉRATEUR WT - 160** \$559
WHITE - WESTIGNOUSE-AMANDE
- 1 REFRIGÉRATEUR WP - 155** \$498
-WHITE-WESTIGNOUSE-BLANC
- 1 REFRIGÉRATEUR KELVINATOR** \$659
BK-170-AMAND
- 1 LAVE-VAISSELLE INGLIS** \$419
CITATION 37-200-JB
- 1 ENSEMBLE MATELAS SOMMIER** \$239
60x80 PRIMO CHIRO

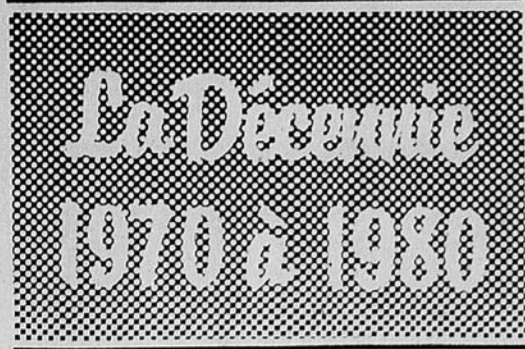
Une seule adresse

130 ST-LAURENT

BEAUHARNOIS — TEL : 429-4888

C.R.L., Goodyear, M.C.V., Barrette, Trépanier, etc

Départs, naissances, arrivées, disparition, abandon marquent l'année 1975



Un symbole représentatif du dernier conseil municipal à Valleyfield le maire Trépanier, le Bloc des 4, et les deux échelons du Mouvement des

Citoyens de Valleyfield qui avaient insisté pour qu'on inscrive les fameuses lettres "M.C.V." en fait du désormais défunt M.C.V.



Dans le cadre de l'opération Sauvons les Iles on amassait des quantités effrayantes de déchets accumulés depuis une trentaine d'années dans les Iles du Pont Mgr Langlois ou l'on parle d'un projet d'aménagement depuis de nombreuses années... (Photo Le Soleil)

(Jean Guy Pelletier)

L'année 1975 fut marquée par la disparition du Conseil Régional des Loisirs du Sud-Ouest remplacé depuis par le Service Régional des Loisirs. En effet dès le début de 1975 courait la rumeur que le C.R.L. éprouvait de sérieuses difficultés financières mettant même en péril la tenue des Jeux du Québec d'hiver à Val-de-Rouille. Ceux-ci ont cependant pu avoir lieu. En février le SOLEIL titrait: "Le C.R.L. est rendu au bout de son rouleau". Depuis deux mois certains employés n'étaient pas payés. Les \$40,000 investis dans l'achat du centre d'activités familiales Ste-Agathe avaient affecté considérablement le budget des opérations courantes. Ce projet ne fut d'ailleurs jamais appuyé par le Haut Commissariat et le directeur du C.R.L. M. Jean Brassard, déclarait au cours d'une conférence de presse que certains s'étaient jurés d'avoir sa tête parce qu'il avait contesté la direction du président Gendron au sein du comité organisateur des Jeux du Québec

ramblement le budget des opérations courantes. Ce projet ne fut d'ailleurs jamais appuyé par le Haut Commissariat et le directeur du C.R.L. M. Jean Brassard, déclarait au cours d'une conférence de presse que certains s'étaient jurés d'avoir sa tête parce qu'il avait contesté la direction du président Gendron au sein du comité organisateur des Jeux du Québec

GOODYEAR ABANDONNE

Une grande déception touchait la région avec l'annonce que Goodyear abandonnait un projet d'investissement de \$75 millions à Valleyfield. Le conseil municipal avait demandé au gouvernement d'intervenir pour maintenir ce projet. Suite à une question du député libéral Gérard Cadieux à l'Assemblée Nationale, le ministre Guy St-Pierre déclarait qu'un ou deux délégués de chantier F.T.Q. seraient responsables de la perte de ce projet correspondant à une deuxième phase d'expansion et à 2000 emplois. Il s'agissait d'une usine de fabrication de pneus radiaux. Cela survenait au moment de négociations dans le secteur de la construction et alors que la compagnie Goodyear se plaignait de diverses activités de sabotage sur le chantier.

Des ouvriers de la F.T.Q. répliquaient au député Cadieux: "Ceux que Cadieux accusaient d'être des bandits sont les mêmes qui ont travaillé pour lui à la dernière élection".

NAISSANCE DU M.C.V.

Sur la scène municipale à Valleyfield, la grande nouveauté qui devait par la suite faire couler beaucoup d'encre fut la fondation du Mouvement des Citoyens de Valleyfield, parti politique municipal, les 26 et 27 avril. Le premier but du M.C.V. était de créer une opposition officielle à l'Hôtel de Ville. En septembre, 350 citoyens donnaient un visage au M.C.V. qui devait alors aligner comme candidats MM. Yves McSween, Roland Philie, André Meloche, Alphonse Caron, et Gérard Galipeau qui démissionnait cependant avant la mise en candidature. On ne présentait cependant personne à la mairie. Aux élections de l'automne, le M.C.V. fit élire les conseillers Yves McSween et André

Meloche. Mentionnons l'élection par acclamation du maire Marcelle Trépanier. Auparavant le maire Raphaël Barrette et les conseillers Georges Leduc (après 26 ans), Roger Bélaïr et Roger Gagnier avaient tiré leurs révérences. L'ex-député Gérard Cadieux avait mis fin aux rumeurs en déclarant qu'il ne serait pas candidat à la mairie. "Les citoyens du comté me veulent au provincial", disait-il.

Profitant de l'une des dernières assemblées du conseil, le conseiller Roger Bélaïr fit une violente sortie contre le Troisième Oeil: "L'administration municipale a été salie par des sous-hommes".

REFERENDUM MARDEN

En février, le conseil municipal offrait \$25,000 au club de curling pour l'achat d'une lisière de terrain de 15,000 pieds carrés afin d'élargir la rue Marden. Au mois d'août lors d'un référendum un non "clair et précis" était signifié: 1,023 propriétaires contre, 504 pour. A l'âge de 75 ans est décédé M. J.O.L. Chartrand, conseiller municipal du quartier Salaberry de 56 à 58 et de 62 à 67. Il se plaisait à appeler le maire Cauchon, "le maire de l'industrie".

Une digue au club Nautique fut réalisée par la ville de Valleyfield sous la direction du gérant Alcide Lafontaine, dans le but d'assurer l'étalement aux portes de l'écluse, mais ne s'est pas révélée étanche et finalement une autre digue était nécessaire, en aval de cette fois, la ville accordait le contrat de \$48,000 à Canco. Fait cocasse, les autorités municipales se demandaient au début si cette firme était sérieuse ou s'il s'agissait d'une farce grossière. La surprise ayant été si énorme lors de l'ouverture des soumissions. Cette digue était aussi liée à la réalisation d'un collecteur longeant la rue Victoria et qu'on installerait en bordure du vieux canal Beauharnois en asséchant ce dernier pour pouvoir y travailler. Le conseiller Roger Bélaïr avait déjà suggéré d'accorder ce contrat sans soumission à Asphalté Salaberry, mais finalement des soumissions furent nécessaires et, surprise pour le conseil, un écart de \$935,000 séparait la soumission la plus haute de la soumission la plus basse, soit celle de Canco Concretors.

COMITE VIEUX CANAL

On assistait cette année-là à la formation du comité du vieux canal Beauharnois qui choisissait la période électorale de l'automne pour amener les différents candidats à se prononcer en faveur de la protection et de l'embellissement du vieux canal.

AUTRES COMITES

A Beauharnois c'était la formation de la Ligue des Citoyens. A St-Timothée on disait en 1975, une fois de plus, que la fusion des deux St-Timothée était sur le point de se réaliser. C'était du moins l'avis du député Cadieux qui avec les maires Paiement et Lebeuf avait rencontré le ministre Globbom des Affaires municipales recevant la promesse que le gouvernement contribuerait financièrement à une fusion volontaire en finançant à 100% les raccordements d'égouts et d'aqueduc. Cela

pouvait signifier des sommes de un à deux millions auxquelles s'ajoutait une subvention d'équilibre de \$15 par habitant. En mai 1975 à St-Timothée, on fondait le Comité intermunicipal de

promotion industrielle dont la première tâche serait la réalisation d'un dossier en faveur de l'autoroute 30. "Si la route 30 n'est pas complétée notre région est vouée à la stagnation

économique", disait-on.

BEAUHARNOIS

Au mois de septembre à l'âge de 63 ans, est décédé le maire de Beauharnois, M. Charles René Gagnon.

Souignons cette déclaration de M. Guy Chevrete, aujourd'hui député mais alors vice-président de la CEQ, lors d'un souper organisé par le syndicat des enseignants de Champlain dans le contexte des négociations de 75-76: "S'il y a un sentiment qui se dégage chez les enseignants, face au reste de la population, c'est qu'ils ne se sentent pas forts. Malheureusement, on a perdu la notion du syndicalisme, notion basée sur le regroupement des forces".

Le 22 avril 1975 l'Hôtel Russel à Beauharnois était rasé par les flammes. Ce complexe comprenait une brasserie, un bar-salon, un restaurant, des chambres, etc. Pour combattre le sinistre on mobilisait 35 pompiers de Beauharnois et Valleyfield.

Le 27 mai 1975, l'effondrement d'un bassin d'acide fit deux morts et deux blessés graves à l'usine C.E.Z. Plus tard la compagnie sera tenue criminellement responsable au moment de l'enquête du coroner. Mais il n'y eut pas de suite, le juge Perron ayant fait valoir qu'il y avait un manque de preuves pour pouvoir procéder.

Evêque du diocèse depuis 1969, Mgr Guy Bélanger décédait à la suite d'une deuxième crise cardiaque. En décembre 1975, le coroner Riopel rendait un verdict de mort accidentelle suite à l'enquête sur les circonstances qui avaient déclenché une explosion qui fit trois morts à l'usine Chromasco le 6 novembre 1974. Me Riopel déclarait: "Dans une telle usine la nature même des opérations qui s'y font risque de provoquer d'autres catastrophes comme celle du 6 novembre".

En décembre 1975, le directeur général de l'hôpital annonçait que les plans sont terminés et les travaux d'agrandissement devraient débuter au mois de décembre 1976...



(Jean-Guy Pelletier)

Au début de 1975 certaines pressions furent faites pour améliorer le projet d'agrandissement au Centre Hospitalier puisqu'on constatait l'absence de ressources pour malades chroniques alors qu'il existait un urgent besoin de 120 lits additionnels. Les plans originaux prévoyaient de telles ressources, mais des raisons budgétaires avaient entraîné leur disparition.

A la fin février 1975, le député Cadieux donnait une conférence de presse au cours de laquelle on annonçait l'approbation de 80 nouveaux lits pour malades chroniques. Le projet global d'agrandissement était alors estimé à \$30 millions et 450 emplois selon le député. "La première phase pourrait commencer à la fin de cette année", disait-il. Un second arrêté en conseil parlait de 90 lits.

Par un vote de 34 à 24 se terminait une longue grève de 10 mois aux Engrais du St-Laurent, grève portant principalement sur la sécurité-santé au travail, tout comme celle à l'Union Carbide qui devrait durer 6 mois en 1975.

M. Philippe V. Gagné, directeur de la commission scolaire régionale depuis six ans démissionnait.

claud barrette, l.l.l.

avocat

39 jacques-cartier, valleyfield 373-8722

Evitez la fumée Pour mieux respirer

le soleil DU ST-LAURENT

C.P. 220, VALLEYFIELD, J6S 4V6

PHILIP VAN SON
Editeur et gerant-général

BUREAU DE VALLEYFIELD
68 rue Ste-Cécile, Valleyfield, 373-8555

PETER ROZON
directeur

Conseillers en publicité
région de Valleyfield
Jean-Louis Brault 373-8555
Peter Rozon 373-8555
région de Valleyfield, Ormstown, Soulanges, Huntingdon
Jacqueline Rozon 373-8555

Redaction
Marthe Martel
Normand Morand
Jean-Guy Pelletier

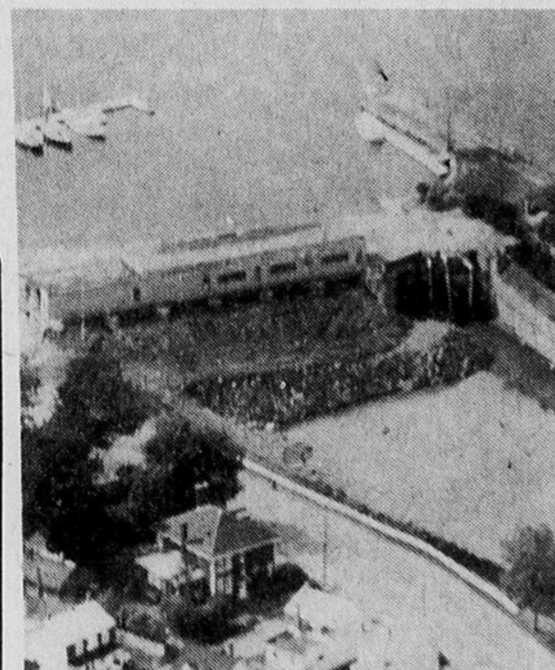
Photographie
Jacques Smith

Production
Jean-Marc Beauchamp

Secretariat
May Lalonde
Louise Thibault

BUREAU - CHEF
1533 boulevard de Lery
Ville de Lery, 692-8555

Envoi postal de deuxième classe - No enregistrement 2523
Imprime à l'Imprimerie Dumont Inc. 9130 Bovin, Ville LaSalle



Un moment où la Cité de Valleyfield est passée de près de sombrer dans le ridicule: l'aménagement de une puis deux digues au club Nautique. (Photo Le Soleil)

Un Ti-Puce de 1975

Ci-dessous un commentaire du célèbre Ti-Puce paru dans le SOLEIL en 1975 alors que M. Jean Faillie était nommé directeur de la Commission scolaire de Valleyfield: "Les conseillers d'a petite commission scolaire de Valleyfield ont fini par lâcher le paquet, lundi soir, en nommant leur nouveau directeur général. Comme on dit souvent le chat est sorti du sac, c'est mon bon ami Ti-Jean Faillie, qui était boss du personnel de la commission scolaire, qui a pogné la nouvelle job. "Bou-boule" Faillie comme l'appelle ses chums (quand il est pas là) va donner à la couleur à la commission scolaire qui, depuis une couple d'années, avait un visage pâle. Avec "Bou-boule", au moins le monde d'a commission scolaire, nuitera pas. Avec lui un gag n'attend pas l'autre. C'est le vrai Patof de la commission scolaire. Quand les journalistes lui ont demandé les raisons qui avaient amenés les commissaires à le choisir, lui, Bou-boule comme "big-boss" d'a commission scolaire, Ti-Jean, comme d'habitude, a eu une réponse en coulisse: "Quand tu choisis un gars pour une job pareille, c'est comme un bouchon dans une bouteille. Y faut pas prendre nécessairement le plus gros ou le plus petit, mais le bouchon qui rentre le mieux dans la bouteille". Bou-Boule, vu que c'est un de nos chums, me pardonnera sûrement de lui répondre que ça prenait tout un bouchon pour fermer une bouteille comme la commission scolaire. D'avance moi j'étais sûr que Ti-Jean Faillie était pour avoir la job. Après toute, y est membre du club Optimiste comme au moins trois commissaires: Ti-Louis Leduc, Gaby Landry, pis M. Dupont. A part ça Ti-Jean, contrairement à d'autres cadres d'a commission scolaire, a jamais refusé de discuter avec ses amis les commissaires, même tard, tard, tard après les assemblées régulières. Ça prouve qu'il est disponible 24 heures par jour, comme les towings de Bob Décosse. En tout cas, avec Ti-Jean ça va swinger en grande à la commission scolaire.

Sacs de sable Neuf duchesses

L'année dernière cette soirée fut une des plus belles réussites des activités sociales de l'Association des Ligues de Sacs de Sable du Québec Inc et d'après les efforts qui sont déployés cette année encore au comité de Ida Hébert vous pouvez être assuré du même grand succès. Les billets sont actuellement en vente par les

Mme Ida Hébert, responsable des activités Sociales de l'Association est très heureuse de vous annoncer que 9 duchesses sont nommées pour participer au couronnement cette année encore au même endroit que l'an dernier le 23 février 1980 soit à la polyvalente Baie St-François 70 Louis VI Major Valleyfield.

René Leduc, publiciste.

BOUCHERIE TINUS

285 SALABERRY VALLEYFIELD 373-3811

Les professionnels de l'alimentation

SPECIALITE : BOEUF DE L'OUEST • COUPE FRANCAISE • BOEUF CONGELATEUR

SPECIAL CETTE SEMAINE EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 5 HRES P.M.

ARRIERE DE BOEUF	1.83 lb 1.49	RIB STEAK	25 à 30 lb
DEVANT DE BOEUF	1.29 lb 1.14	CAT. A	1.79
1/2 BOEUF (A)	1.52 (D) 1.27	CAT. D	1.69
		SURLONGE ENTIER	25 à 35 lb
		Rouge "A"	A) 1.99 Lb D) 1.85 Lb

1/2 PORC	75¢ 69¢	T.BONE STEAK	A) 2.39 Lb
Comprend bifeck de surlonge, Boston, filet mignon, 1 roti français, T. Bone, côtelette hachée, cubes à brochettes, fondue, steak haché.		Rouge A-1	D) 1.99 Lb
80 lb		Longe courte	
A) 1.99 Lb et plus D) 1.69 Lb			

ROTI DE PALETTE	1.47 Lb	ROTI COTES CROISEES	1.87 Lb
LONGE DE PORC Complete Non congelé 12 Lb	1.29 Lb	SAUCISSE FUMEE Coorsh	1.57 Lb
DINDE BUTTERBALL 10 à 14 lb	1.15 Lb	JAMBON CUIT Tranché	1.99 Lb
		FROMAGE St-Albert	1.79

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE 8 a.m. à 11 p.m.

LE SOLEIL DU ST-LAURENT et The St-Lawrence SUN sont publiés par The St-Lawrence SUN (1964) Ltd et desservent les régions de Valleyfield, Soulanges, Ormstown, Beauharnois, Huntingdon et Chateauguay

OFFICE DE LA DISTRIBUTION CERTIFIE ODC

PRENEZ NOTE S.V.P.

INTERDICTION

Toute reproduction d'annonces publicitaires paraissant dans Le Soleil du St-Laurent et réalisées par les concepteurs publicitaires de ce journal est formellement interdite, que ce soit d'une façon intégrale, partielle ou déguisée.

LES LETTRES DE NOS LECTEURS

Tout communiqué qui nous sera remis par nos lecteurs pour publication devra nécessairement porter la signature photographique de l'auteur, avec son adresse et son numéro de téléphone. Nous nous réservons le droit de vérifier, afin de savoir si ces renseignements sont exacts. Sur demande on pourra utiliser un pseudonyme, mais la rédaction doit quand même connaître le ou les auteurs. L'auteur en question sera le seul et unique responsable des idées qu'il aura émises. Le Soleil se dégage par le fait même de toute responsabilité à ce sujet.

LES COMMUNIQUES

Toutes les associations qui nous font parvenir des communiqués sont priées de noter que ceux-ci doivent nous parvenir avant midi le lundi et doivent être dactylographiés à double interligne. Le Soleil se garde le privilège de refuser un communiqué qui ne suivrait pas cette règle.



La natation de compétition l'intéresse? Viens nous voir à la CAS. Tél.: 373-6573

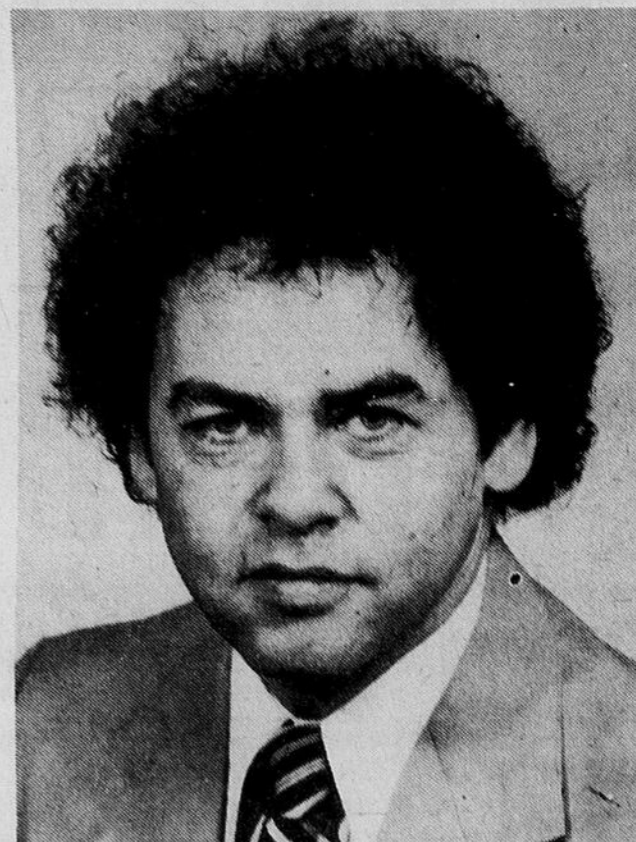
Enfin, des portes et des fenêtres pour tous les goûts... et pour tous les budgets

Hubert Bourcier est heureux d'annoncer à toute la population qu'il est maintenant distributeur autorisé des

PORTES et FENETRES **Unik**

Hubert vous accueillera à compter de jeudi le 7 février, dans son nouveau local situé au

118 AVENUE GRANDE-ILE, VALLEYFIELD



HUBERT BOURCIER, propriétaire

des portes et fenêtres
et qui sauront satisfaire les goûts
de chacun

Unik

c'est possible

Ces produits viennent dans un choix illimité de grandeurs, formes, styles pour agencer tous les décors et tous les besoins. Ils offrent une DURABILITE et une QUALITE D'ISOLATION qui vous feront épargner l'énergie.

c'est facile

Nous offrons un service de mesures sur place ou à domicile et un service très personnel.

Le choix est grand et le service après-vente est garanti. Notre expérience vous assurera la détente lors de l'achat.

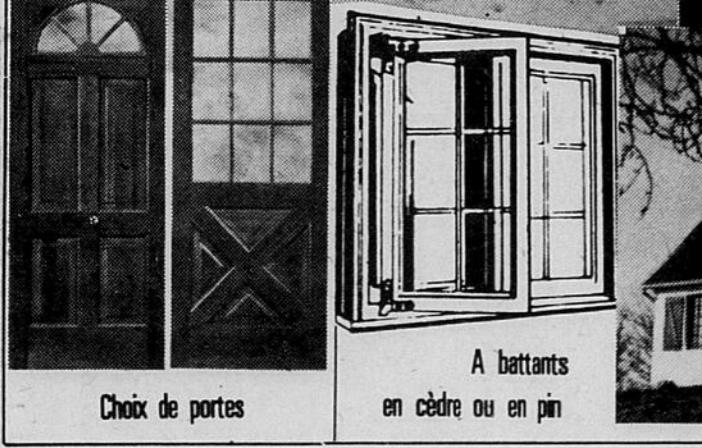
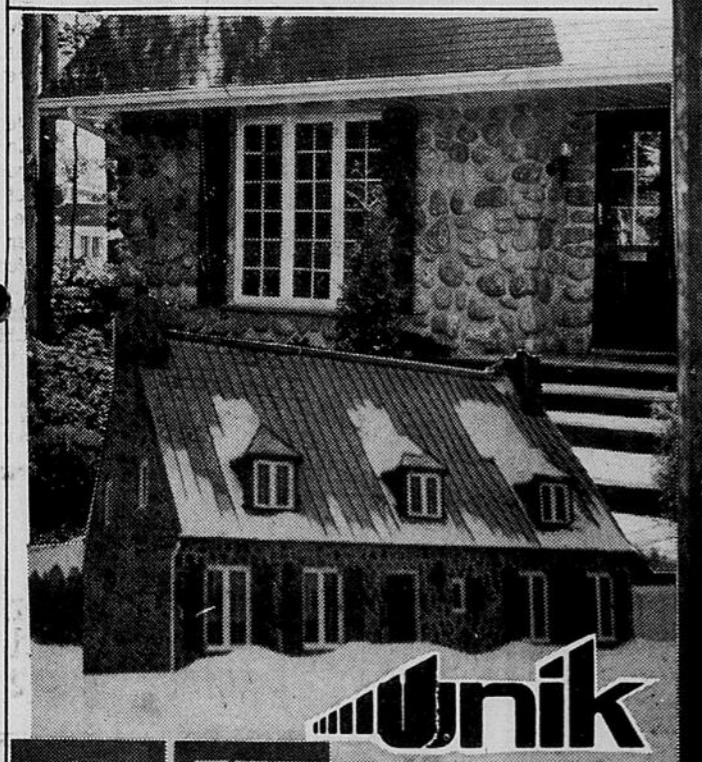
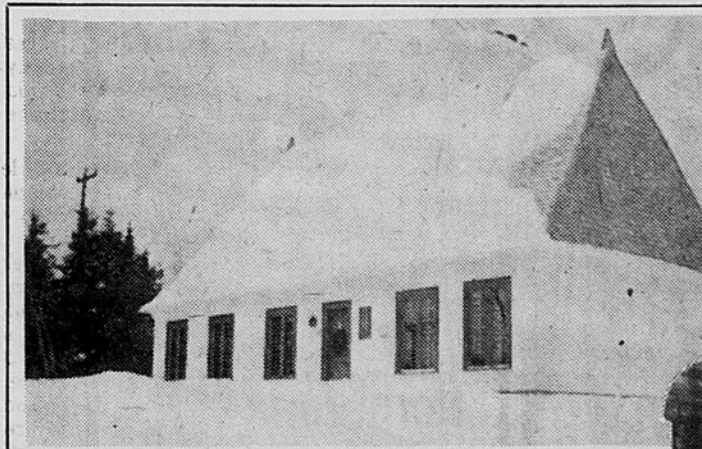
Hubert sera heureux de vous monter la ligne complète

Unik
et
SOLARIS!

des produits solides,
fabriqués au Québec

LIVRAISON GRATUITE
•
FABRICATION SUR MESURES
•
ESTIMATION GRATUITE

L'ÉNERGIE...
CONSERVEZ-LA
AVEC
SOLARIS



Choix de portes

A battants
en cèdre ou en pin

Nos portes et fenêtres sont moins chères que vous ne le croyez!

FENETRES: 4 vitres coulissantes, à battants, françaises, thermos fixes, **SPECIALITE:** ligne architecturale.

PORTES: cèdre, plaqué, patio coulissantes, boîtes de portes. **PORTES DE GARAGE:** cèdre et plaquées.

BUREAU DE VENTES

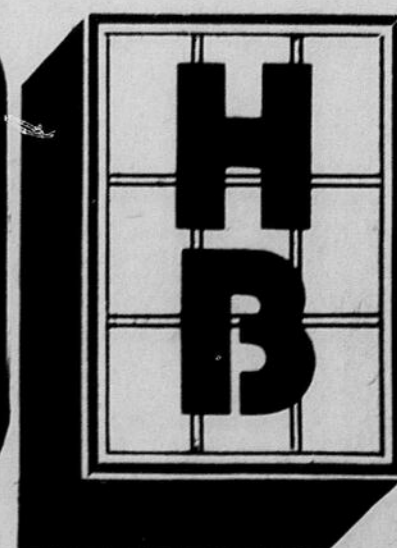
SALLE D'ÉCHANTILLONS

15 ANNEES D'EXPERIENCE
DANS LA CONSTRUCTION

Distributeur spécialisé dans la région
des produits

Unik

PORTES et FENÊTRES
H. BOURCIER inc.



118 GRANDE-ILE, VALLEYFIELD, Tél.: 373-6699 • 373-4120

CARREFOUR MGR LANGLOIS

CARREFOUR DES BONS ACHATS ANGLE BOUL. MGR LANGLOIS ET MADEN



Boniprix



SUPERMARCHÉ ROBERT PILON

AU 600 BOULEVARD LANGLOIS A VALLEYFIELD

Superaubaines 80

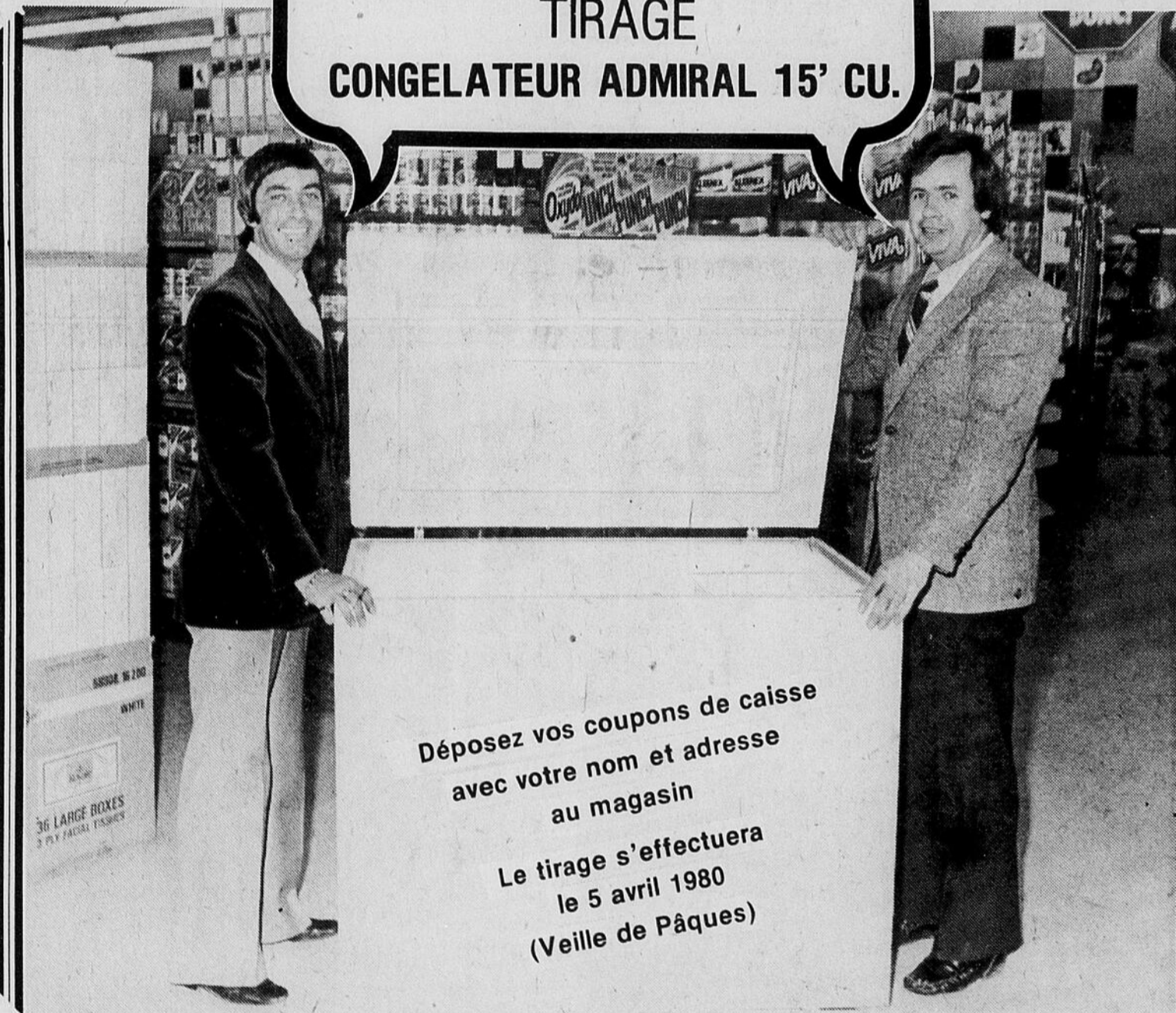
Robert Pilon et Claude McKinnon
les propriétaires de IGA-BONIPRIX
vous invitent à participer au
TIRAGE
CONGELATEUR ADMIRAL 15' CU.

Nous
venons
de
rénover.

Venez
nous voir!

...
BIERE
VIN
CIDRE

...
Nous nous
réservons
le droit de
limiter
les quantités



Déposez vos coupons de caisse
avec votre nom et adresse
au magasin

Le tirage s'effectuera
le 5 avril 1980
(Veille de Pâques)

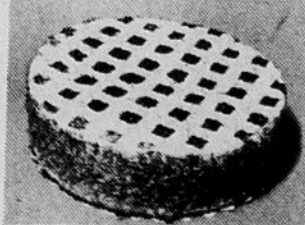
Nombreux
autres
SPECIAUX
en magasin

...
ROBERT PILON
ET
CLAUDE MCKINNON
PROPRIETAIRES

...
Super Spécial
DINDES
AU JUS
"FLAMINGO"

1 18 LB
[TOUTES
GROSSEURS]

NOUVEAUX RAYONS DE PRODUITS EN VRAC

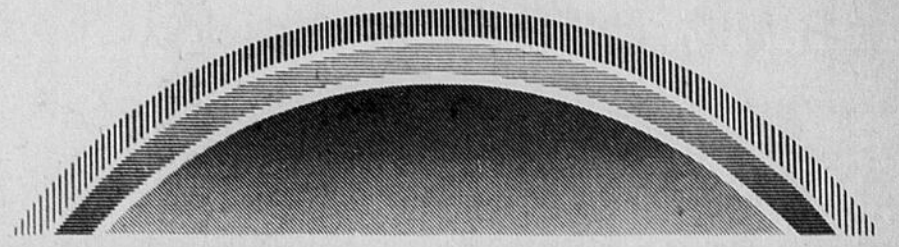
LA BISCUITERIE	SUCRERIES ET NOIX	COMPTOIR DES CAFES	PRODUITS DE CHARCUTERIE	NOS PRODUITS DE BOULANGERIE
BISCUITS 99 LB TARTES AUX FRAISES EN VRAC	ARACHIDES EN VRAC 1 19 LB Vaste choix de bonbons	CAFES IMPORTES Frais moulus Venez comparer nos prix	BACON LOCAL 99 LB EN VRAC	BRIOCHES 1 09 POT. • ASSORTIES • CANELLE • CITRON • BLEUET • FRAISES
BISCUITS 1 09 LB COCO SANDWICH			FROMAGE EDAM 1 79 LB	FEVES AU LARD 99 LB CUITES SUR PLACE
				 GATEAU DESSERT 1 09 CH. BLANC ou CHOCOLAT

SERVICE DE LIVRAISON

Bienvenue chez IGA/BONIPRIX!

600 BOULEVARD LANGLOIS VALLEYFIELD

CARREFOUR MGR LANGLOIS



CARREFOUR DES BONS ACHATS ANGLE BOUL. MGR LANGLOIS ET MADEN



Salon Ninon

COIFFURE POUR HOMMES

10 ANS D'EXPERIENCE A VOTRE SERVICE

Heures d'affaires:
Mar. Merc. Jeudi. 9h à 5.30h.
Vendredi 9h à 5h.
Samedi 8.30h. à 4h.

CARREFOUR MGR LANGLOIS



Ninon Mantion Bernard, propriétaire
373-5455



L'UN DES PLUS BAS PRIX AU CANADA

Chasseurs sachez chasser!

VISEZ JUSTE EN ACHETANT CHEZ

ACCESSPORT

ENSEMBLE SKI ALPIN ENSEMBLE SKI DE FOND

BATONS DE HOCKEY : TITAN — CANADIEN — JOFA

HEURES D'AFFAIRES: Lundi-Mardi-Mercrredi: 10h à 6h
Jeudi-Vendredi: 10h à 9h
Samedi: 9h à 5h

Spécialiste en chasse et pêche
TEL.: 371-8871

SUPER SOUS-MARINS
PIZZAS RESTAURANT

610 MGR LANGLOIS VALLEYFIELD 371-3672



prêts à vous servir
et nous faisons déjà
DE GROSSES AFFAIRES

SUPER PIZZAS SOUS-MARINS

610 MGR LANGLOIS VALLEYFIELD 371-3672

HEURES D'AFFAIRES
DIMANCHE-LUNDI-MARDI-MERCREDI
10 hrs à 1 hre
VENDREDI-SAMEDI: 10 hrs à 3 hrs



LA CHOUETTE

Denis et Céline Primeau, props

- DISQUES
- CARTOUCHES 8 PISTES
- CASSETTES 4 PISTES
- Disques anciens •

Nous acceptons les commandes

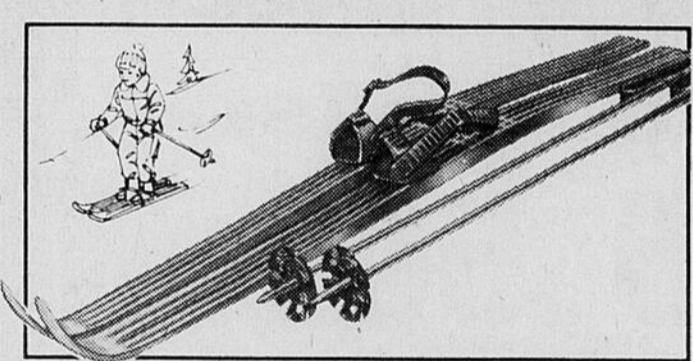
Toutes les nouveautés de l'heure
371-8080

Distribution aux Consommateurs*

mettant maintes excellentes aubaines connues à la portée des Québécois

NOUS VOUS PROPOSONS DES CENTAINES D'ARTICLES DE MARQUES RENOMMEES

Notre spécialité: les bas prix

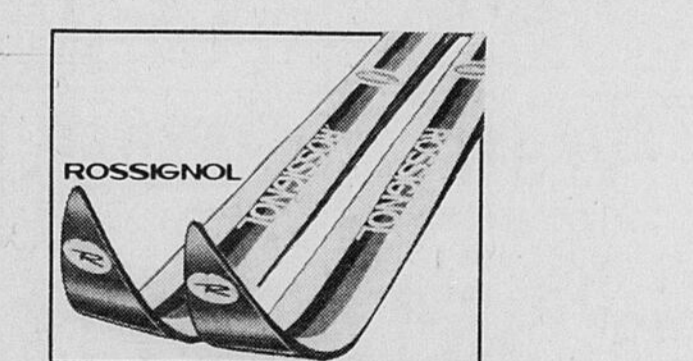


LE PLAISIR DES PETITS

Skis et bâtons de fond pour enfant

10⁸⁸

La manière économique de faire apprécier aux enfants de 3 à 7 ans l'agrément du ski de fond. Ensemble de skis de 45" en solide plastique, avec fixations en caoutchouc et bâtons de 36". Pas besoin de chaussures de ski. 82-8606



NOS MEILLEURS SKIS LÉGERS DE FOND

Skis Nordic Rossignol

Skis de fond 180 à 210 cm

79⁹⁵

Pair

Pour apprécier le ski de fond. Dessus ABS, base poly et centre en mousse polyuréthane traversée d'un caisson en fibre de verre. 82-8706x



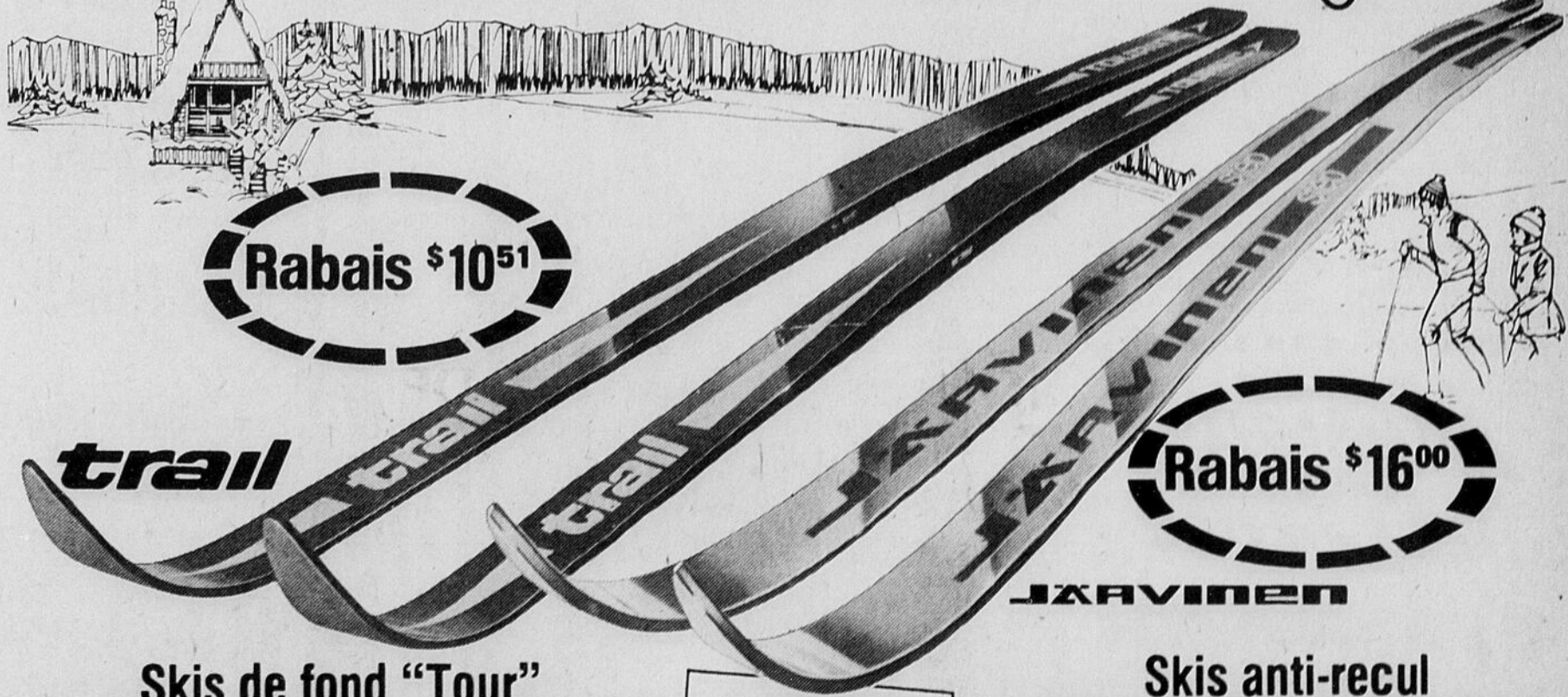
Chaussures Tyrol "Trail" de fond D'homme ou dame

26⁹⁵

Pair

Cuir, doublure peluche, languette anti-neige. 82-7801x

SOLDES DE FIN DE SAISON



Skis de fond "Tour"

2444

Notre prix courant \$34⁹⁵

Des skis durables en merisier et hêtre stratifiés, joliment ligués. Le bois quand on l'emploie avec les farts appropriés, est une base idéale pour tous les genres de neige. Pour toute la famille, de 160 à 215 cm. Hâtez-vous! 82-9641x

Profitez de cette superbe offre tant qu'il y en a!

Hâtez-vous de magasiner pour profiter d'un plus grand choix car les quantités sont limitées!

Skis anti-recul

3695

Notre prix courant \$52⁹⁵

Skis Tourglass Jarvinen à base anti-recul en polyéthylène n'exigeant presque aucun fart. Centre en bois stratifié, renforcé de fibre de verre pour du ski intense. Grand choix, de 160 à 215 cm. Hâtez-vous de les voir! 82-9623x



ARMAND ST-JACQUES

560 Boulevard LANGLOIS

VALLEYFIELD COIN MADEN EN FACE DE MAJOR AUTO 371-2470

Profitez-en avec votre CARTE CANADIAN TIRE ou économisez avec nos BILLETS-BONIS AU COMPTANT

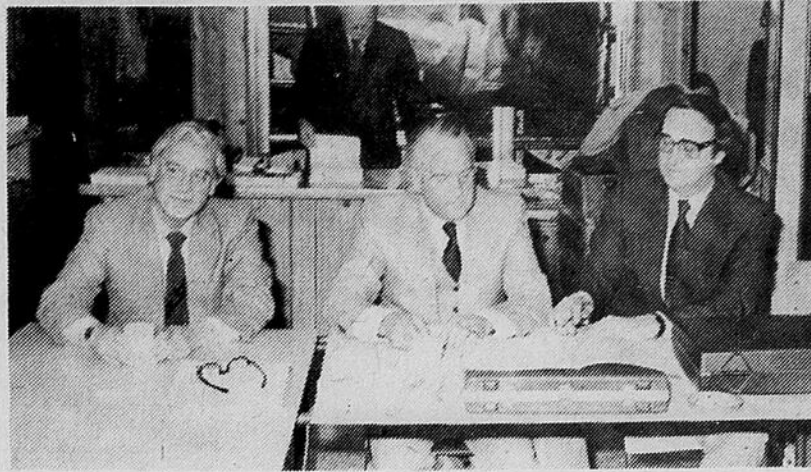
"La victoire est déjà acquise, pauvre monsieur"

(Jean-Guy Pelletier)

"La victoire est déjà acquise pauvre monsieur", c'est ce que le candidat Progressiste-Conservateur dans le comté Beauharnois-Salaberry, M. Camille Gibeault, déclarait vendredi à une question d'un journaliste lors d'une conférence de presse se déroulant au local P.C. rue Champlain à Valleyfield.

Dès le début, M. Gibeault disait "Merci" au parti libéral puisqu'à son avis, celui-ci en forçant le déclenchement d'élections donnera au Québec la chance d'élire de nouveaux députés pour former le gouvernement avec le Premier Ministre Clark.

Au cours des derniers mois, il souligne que le gouvernement a réalisé sa principale promesse: donner au Canada une nouvelle orientation. Il rappelle que Clark avait parlé de décisions difficiles afin de relancer le



Le Dr Marc Yves Trépanier le candidat Camille Gibeault, et M. Hubert Prévost lors de la conférence de presse des Progressistes Conservateurs. (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

pays, que les finances du pays allaient être dirigées par de vrais administrateurs, qu'il donnerait un crédit d'impôt pour l'intérêt hypothécaire et l'impôt foncier, qu'il mènerait le Canada à l'autosuffisance énergétique d'ici à 1990, que par

des réformes l'appareil gouvernemental deviendrait plus ouvert, qu'il n'y aurait pas d'attitude de confrontation à l'égard des provinces, que chaque province deviendrait et demeurerait forte dans un Canada fort. Ces promesses ont été tenues

conclut M. Gibeault.

Quant à Trudeau il déclarait que celui-ci est plus intéressé aux gains politiques à court terme qu'à l'avenir du pays, qu'après 11 années de confrontation, de mésaventures et d'échecs,

le parti libéral doit repenser ses politiques et devra sans doute adopter les politiques du P.C.

Le budget, poursuit-il, était un chef d'oeuvre, courageux et réaliste. "M. Clark voulait nous faire faire quelques sacrifices aujourd'hui, pour pouvoir, demain, vivre - honorablement dans un pays financièrement fort et indépendant", explique-t-il en soulignant qu'aujourd'hui \$1.00 sur \$5.00 dépensés par le gouvernement sert à payer l'intérêt sur les déficits.

L'augmentation des prix de l'essence, dit-il, c'est pour en diminuer la consommation et pour sécuriser nos approvisionnements. Il signale qu'aux Etats-Unis en 1979 la consommation d'essence a baissé de 4.5% alors qu'au Canada elle augmentait de 4.5%. Par ailleurs le budget

Crosbie prévoyait un remboursement à ceux gagnant moins de \$21,000. De plus la réforme de Péro-Canada permettrait aux Canadiens de participer directement à l'avenir énergétique du pays en y investissant leurs épargnes.

Au chapitre des relations fédérales-provinciales, M. Gibeault estime qu'en retournant aux provinces Loto-Canada, en réglant le dossier de LaPrade, en modifiant la loi sur le référendum canadien, en donnant les droits sous-marins, en approuvant le français dans l'air, le Premier Ministre Clark a prouvé qu'il était le seul interlocuteur valable et "le décentralisateur par excellence, espéré par les Québécois depuis Maurice Duplessis."

M. Gibeault dit faire confiance au "bon sens" des électeurs.

Souper-spaghetti dimanche

Gibeault annonce un port d'attache et un parc industriel

(Jean-Guy Pelletier)

Le candidat progressiste-conservateur dans Beauharnois-Salaberry, M. Camille Gibeault, se défend bien de faire des promesses, mais annonce plutôt de "futurs réalisations." A son avis il n'est pas question de rêves ou de rumeurs, mais il annonce en premier des certitudes. Ainsi il aurait la confirmation du secrétaire du ministre des travaux publics d'un "projet audacieux," soit la construction d'un port d'attache à Beauharnois au coût de plusieurs millions de dollars, de l'aménagement d'un parc industriel pour Melocheville et Beauharnois, et de l'aména-

ment d'un parc, espace vert, sur le site même de la compagnie Kilgour. "Fin l'exode, finie l'attente", dit-il en soulignant que Beauharnois et Melocheville ont toujours été oubliés dans le passé. Pour sa part il explique qu'il ne se présente pas pour le comté de Valleyfield, mais pour le comté Beauharnois-Salaberry.

D'ici quelques jours il nous promet l'annonce d'une autre nouvelle intéressante pour la population de Valleyfield et du comté. "C'est un projet encore plus extraordinaire et l'étude se complète actuellement", ajoutait-il.

Le 10 février à compter de 17 heures il y aura un souper spaghetti à la Polyvalente Baie St-François et à cette occasion un conférencier-invité, dont le nom restait à confirmer, devrait être présent.

La sortie de Rolland Phillie :

" Il avait rien à dire, il fallait bien qu'il dise quelque chose "

(Jean-Guy Pelletier)

Lors de la conférence de presse Progressiste-Conservateur la semaine dernière, les journalistes ont demandé des précisions quant aux déclarations de l'ex-candidat Rolland Phillie qui parlait de main mise de l'Union Nationale sur l'organisation Progress-

siste-Conservatrice dans Beauharnois-Salaberry. L'organisateur P.C., M. Hubert Prévost répliquait: "Il avait rien à dire, il fallait bien qu'il dise quelque chose." Fait à souligner, le président de l'organisation progressiste-

conservateur, M. Léo Montreuil, était présent lors de la conférence de presse. Il confirmait que c'était l'unité dans l'organisation P.C. qui compte bien entendu sur l'appui des unionistes dont les présidents d'as-

sociations de comté, tant pour Beauharnois que Huntingdon, étaient aussi présents.

Le Dr Marc-Yves Trépanier a répondu pour sa part en soulignant qu'il est un homme de droite, qu'aux dernières élec-

tions M. Bron avait laissé les unionistes libres de participer ou non à la campagne fédérale, mais que cette fois il avait lancé l'idée d'un regroupement des hommes de droite idée qui dit-il, a plus aux hommes

de droite. Il ajoutait que M. Phillie a toujours été respecté, qu'il était un candidat éventuel, mais qu'il y en avait aussi d'autres qui, normalement, auraient dû être candidats lors d'une convention. Mais en cours de route, poursuit-il, on s'est aperçu que notre candidat, M. Camille Gibeault, était le seul en lice, c'est

Hubert Prévost

pourquoi il n'y a pas eu de convention.

Un participant a souligné que si M. Phillie avait demandé un job au parti (Juge de révision des listes électorales) ce n'était pas parce qu'il avait l'intention d'être candidat.

Le P.C. accuse Trudeau d'être " Pékinois "

(Jean-Guy Pelletier)

Lors de la conférence du parti Progressiste-Conservateur vendredi, le directeur de la campagne dans le comté Beauharnois-Salaberry, M. Hubert Prévost, s'en est particulièrement pris au chef libéral Pierre Trudeau. Il le dit responsable d'une augmentation considérable de la dette du Canada, responsable aussi de la confrontation avec les provinces. Il rappelle que Trudeau a déjà traité

Bourassa de "mangeur de hot-dogs" et accusé Lévesque de commettre un "crime contre l'humanité" en allant de l'avant avec son projet de souveraineté-association.

Trudeau, poursuit-il, se voit comme le seul "intelligent." Selon lui, on a connu la Trudeau manie qui était un véritable lavage de cerveau, puis la Trudeau folie, suivie de la Trudeau folie et des dépenses considérables,

et finalement la Trudeauunaiserie.

Il rappelle les changements d'attitude de Trudeau qui a déjà mentionné qu'il ne se couperait pas la barbe tant et aussi longtemps qu'il ne serait pas reporté au pouvoir, qu'il avait démissionné comme leader du parti, puis avait accepté de réembrasser, puis disait qu'il n'irait pas au bout de son mandat, puis disait qu'il ferait son

mandat complet, puisque même vainqueur il ne terminerai pas son mandat. Trudeau, poursuit-il, se dit Canadien-Français, mais dans son livre Margaret Trudeau dit qu'il n'est ni français ni anglais, personnellement je pense qu'il est Pékinois.

Invité à préciser pourquoi il qualifiait M. Trudeau de socialiste, M. Prévost a souligné qu'en

1950 Trudeau était présent lorsque Mao fit son entrée à Shanghai, qu'en 1959 M. Trudeau a essayé de traverser de la Floride à Cuba et fut dans l'impossibilité pendant 7 ou 8 ans de mettre les pieds aux Etats-Unis. De plus il mentionne qu'avant d'être avec le parti libéral M. Trudeau était socialiste et écrivait dans Cité Libre, ce que Duplessis, dit-il, appelait un "journal jaune".

Candidate créditiste

Claudette Largess croit en Fabien Roy

(Normand Morand)

Mme Claudette Largess de Valleyfield a décidé de briguer les suffrages le 18 février parce qu'elle croit en Fabien Roy et en la thèse Créditiste. "Je crois à tout ce que M. Roy préconise, notamment la réforme monétaire" a déclaré vendredi Mme Largess lors d'une conférence de presse.

Mère de quatre enfants et grand-mère d'un petit fils de cinq mois, Mme Largess est âgée de 38 ans. Hôtesse-servante de métier, la candidate créditiste dans Beauharnois-Salaberry est secondée dans la présente campagne électorale par

des dizaines de bénévoles dans chacune des municipalités du comté.

Elle ne prévoit pas tenir de grands rassemblements favorisant plutôt les rencontres personnelles dans les usines, les centres commerciaux, etc. Il est possible que le chef Fabien Roy soit de passage dans le comté mais au moment de la rencontre avec la presse, rien n'était assuré à ce sujet.

L'agent officiel de Mme Largess, M. Guy Monnière de Beauharnois a expliqué que la candidate avait été choisie parce qu'elle connaissait très bien la thèse

créditiste. Sans connaître le nombre exact de membres en règle dans le comté, Mme Largess l'évalue approximativement à 1,500.

Alors que plusieurs péquistes avaient travaillé de près à la campagne du printemps dernier avec le candidat créditiste Georges Boulanger, Mme Largess révélait qu'elle n'avait contacté aucune personne du Parti Québécois lors de la présente campagne électorale. "Notre organisation est constituée uniquement de créditistes" a-t-elle noté.

La candidate est convaincue qu'elle ne perdra pas son dépôt et qu'elle recueillera le 15 pour cent des votes nécessaires. "Enlever quelques centaines de voix de majorité au député Laniel serait une victoire morale pour moi" a déclaré Mme Largess.

Quant à la poursuite en Cour supérieure engagée contre Mme Largess et l'ex-candidat Georges Boulanger, l'ex-agent officiel et candidate créditiste cette année affirme n'avoir jamais reçu d'avis de comparaitre. Faisant référence à l'article publié dans la dernière édition du SOLEIL au sujet de cette poursuite, Mme Largess a expliqué qu'elle ne pouvait avoir plaidé non-coupable puisqu'elle n'a jamais rien reçu de la cour.



Candidate créditiste dans Beauharnois-Salaberry Mme Claudette Largess préconise l'utilisation maximale et gratuite des équipements de loisirs. (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

Si elle est élue députée de Beauharnois-Salaberry, Mme Largess entend promouvoir la venue d'industries et la création d'emplois. "Nous sommes dans une zone désignée et il n'est pas normal que les industries n'investissent pas dans notre comté."

Par ailleurs, elle préconise une utilisation plus rationnelle des centres de loisirs. "Les familles pauvres et les personnes âgées n'ont pas les moyens de se payer des loisirs et ils ont le droit d'en avoir" a noté en terminant la candidate créditiste.

Centre hospitalier Dr Pierre Doucet réélu président

(Normand Morand)

Le Dr Pierre Doucet a été réélu président du conseil d'administration du Centre hospitalier de Valleyfield. Notons que M. Doucet est le représentant du conseil des médecins et dentistes de l'institution. Le Dr Jean-Claude Emard a été

élu vice-président et M. Jean-Guy Nadeau, directeur-général, accomplira la tâche de secrétaire. Par ailleurs, signalons que le ministre des Affaires sociales, Denis Lazure, a renouvelé le mandat de deux ans confié à MM. Jean-Paul Lalonde et Marcel Tremblay, représentants

des groupes socio-économiques. Leur mandat avait pris fin en mai 1979 mais les deux membres continuaient à siéger depuis cette date. Le conseil d'administration du Centre hospitalier de Valleyfield regroupe neuf personnes.

ENSEMBLE A COUCHER

- style colonial en pin avec lit-canon

au prix du manufacturier

EPARGNEZ

\$300 - \$500

ébénisterie le p'tit rang

RIVIERE ST-LOUIS

ST-STANISLAS-DE-KOSTKA

371-7559

du lundi au samedi de 9 a.m. à 10 p.m.

Il faut que ça sorte

VENTE FIN de SAISON

Du 5 au 11 FEVRIER

- ALPINE VETEMENTS DE SKI • LAFONT
- INNSBRUCK • BOGNER
- TOPHER • HCC
- FUSALP • ETC ...

35 à 50%

JACKET TOPHER	CHANDAIL 100% LAINE	PANTALON WARM-UP
DUVET Rég.: \$90. SPECIAL	Rég.: \$49.95 SPECIAL	S.M.L.XL. Rég.: \$39.95 SPECIAL
54⁹⁵	24⁹⁵	24⁹⁵

CHANDAIL DUOFOLD	VESTE SANS MANCHES	CHANDAIL 100% LAINE JUNIOR
Rég.: \$15.00 SPECIAL	Rég. jusqu'à \$89.95	jusqu'à Rég.: \$29.95 SPECIAL
3/33⁰⁰	à partir de 35⁰⁰	18⁹⁵

EQUIPEMENT SKI DE FOND

Ski Rossignol - Olympia	TALLONNIERE	59⁹⁵
Fixations métal - 2 ans garantie	POSE	
Batons métal - Fibre de verre	ATTACHE SKI	
Bambou	ORD.: \$110.00	

SKIS BLIZZARD EQUIPE	PRIX INCOMPARABLES SUR SKIS ALPINS	PANTALON SCHNIDER
Rég.: \$119.95	BOTTINES, ETC...	Rég. jusqu'à \$190.00
49⁹⁵		à partir de 74⁹⁵

ANDRE LALONDESKI & SPORT

PROP.: JACQUES TOUCHETTE INC.

116 CHAMPLAIN, VALLEYFIELD

373-1435

aussi 3165 MASSON, MONTREAL

Musique et Danse

CLUB NAUTIQUE de VALLEYFIELD



JEU-VEN-SAM
7-9 février.

et toutes les fins de semaines

CLAUDE à l'orgue et ISABELLE chanteuse

EGALEMENT A COMPTER DE DIMANCHE 17 FEVRIER

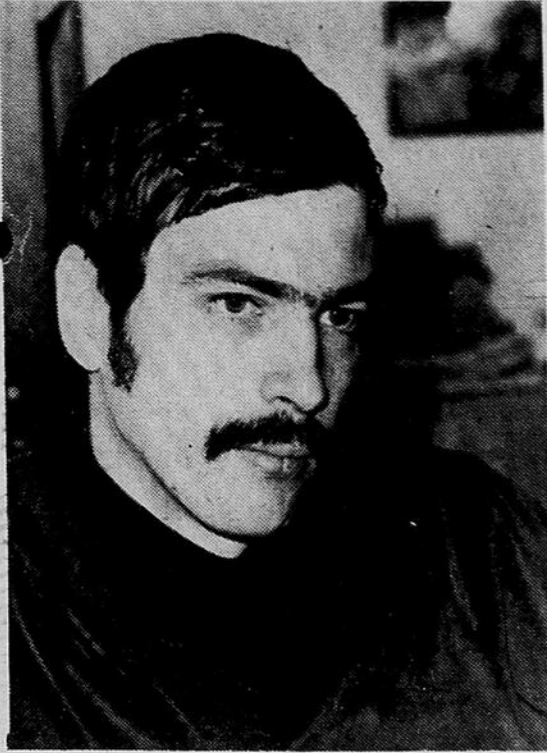
et tous les dimanches

CONCOURS D'AMATEURS

• Bourses et trophées aux gagnants.

Information: 373-0304

Candidat marxiste-léniniste Larry Tansey veut faire payer les riches



M. Larry Tansey, candidat du Parti Marxiste Léniniste du Canada dans Beauharnois-Salaberry. (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

(Normand Morand)

Agé de vingt-six ans, Larry Tansey, montréalais, est diplômé en histoire de l'Université McGill et candidat du Parti Marxiste-Léniniste du Canada dans le comté de Beauharnois-Salaberry. En 1974 et en 1979, il avait porté

les couleurs de la même formation dans les comtés de Westmount et Notre-Dame-de-Grâces.

Le parti qu'il représente se sert de l'actuel scrutin fédéral pour faire connaître son programme en présentant 18 candidats au pays

dont une soixantaine au Québec.

"Dans le comté de Beauharnois-Salaberry nous avons l'intention de demeurer actifs après les élections. Au cours des prochaines semaines, M. Tansey et des militants de son parti ont l'intention de faire du porte à porte, de rencontrer des associations, des groupes populaires, des travailleurs d'usines, etc afin de faire connaître le programme du parti.

Soulignant qu'aucun des autres partis actuellement en lice dans le comté de Beauharnois-Salaberry, y compris le Parti communiste ouvrier, ne défend véritablement la classe ouvrière, M. Tansey déclare: "Notre parti lutte contre les riches du pays, contre leurs serviteurs, contre les aristocrates ouvriers et les révisionnistes et opportunistes de tout acabit. Notre programme est de faire payer les riches pour la crise actuelle".

Il ajoute que le "programme maximum du Parti Marxiste Léniniste du Canada est de renverser la dictature de la bourgeoisie et d'instaurer la dictature du prolétariat... de mettre fin à l'exploitation de l'homme par l'homme et d'établir la société communiste, la société sans classes"

"L'équipe libérale; notre chance de connaître une évolution importante"

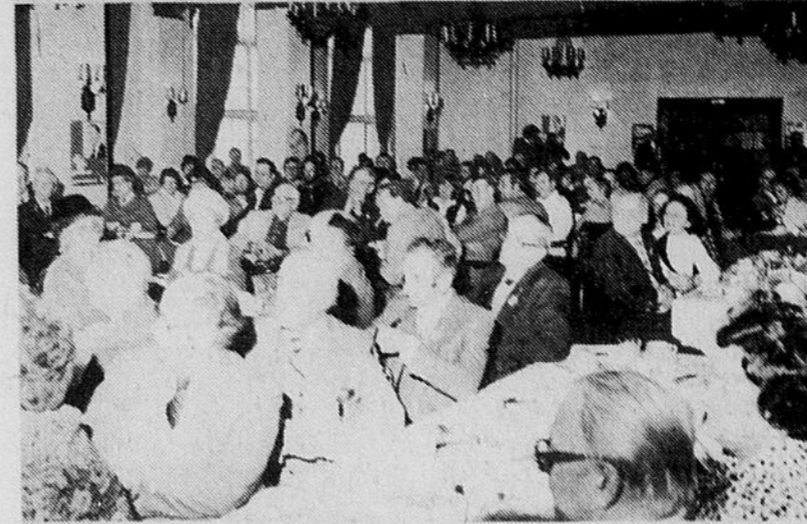
... Gerald Laniel

(Marthe Martel)

M. Gerald Laniel faisait récemment parvenir au Soleil un communiqué dans lequel il rappelle les principaux points du programme de son parti et expose les raisons qui l'ont amené à se représenter sous la bannière libérale aux élections du 18 février prochain.

M. Laniel déclare qu'il est fier de faire partie de l'équipe libérale parce que celle-ci a su démontrer sa vitalité le 13 décembre 1979, date de la défaite du gouvernement Clark. M. Laniel indique que les libéraux ont eu alors le courage de leurs convictions en s'opposant à un budget "irresponsable injuste et régressif". "L'équipe libérale a décidé de ne pas laisser un gouvernement profiter de la population canadienne" déclare le député, ajoutant que cette équipe, qui est à l'image de tous les Canadiens, possède un programme et un avenir.

D'autre part, le vice-président à la Chambre des Communes signale que son expérience parlementaire lui a appris qu'il est essentiel pour un gouvernement d'être capable de prévoir, ce que le gouvernement Clark n'a pu faire, en promettant par exemple de déménager l'ambassade canadienne de Tel à Aviv à Jérusalem. "Gouverner, c'est prévoir les effets de ses



Dimanche matin avait lieu à l'hôtel "Chateau" de Huntingdon un déjeuner causerie offert par le député fédéral M. Gerald Laniel dans le cadre de la présente campagne électorale. On pouvait remarquer la présence de M. Claude Pilon M. Gerald Brisbois, maire de Huntingdon et M. Ian Watson député de Châteauguay. Notons que M. Watson a également pris la parole lors de cette rencontre. Enfin plusieurs personnes de la région s'étaient donné rendez-vous. (Photos Le Soleil-Jacques Smith)

décisions et de ses engagements en tenant compte de la situation économique et sociale du pays et dans le monde" de dire M. Laniel.

Le député de Beauharnois-Salaberry rappelle également les différents du programme de son parti: "administrer les finances de la nation afin de faire un meilleur usage de l'argent des contribuables; assurer la sécurité énergétique à un prix juste pour tous les Canadiens; élaborer des politiques industrielles qui créent des emplois, stimuleront la croissance

et encourageront les Canadiens à reprendre en main leur économie; renforcer l'économie de chaque région du pays comme base d'une prospérité globale du Canada et assurer une plus grande sécurité individuelle en venant en aide à ceux qui en ont le plus besoin"

Le député signale finalement que le Canada a besoin de personnes responsables pour atteindre ses objectifs et que l'équipe libérale, "c'est notre chance de connaître une évolution importante au cours des prochaines années"

ROGER MORIN avocat

39 JACQUES-CARTIER
VALLEYFIELD 373-7144

TEL. 373-2240

Michel Caron & Associés
COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS
CERTIFIED GENERAL ACCOUNTANTS

59, RUE JACQUES-CARTIER
VALLEYFIELD, QUE., J6T 4R4

SUR RENDEZ-VOUS:

JOUR: 373-9392
SOIR: 373-9920

LOUIS J. HEBERT, D.D.

DENTUROLOGISTE

19 COSSETTE, VALLEYFIELD

Les Consultants

Lapointe, Beauchamp,
Reynolds, Côté Inc.

29 Ste-Hélène, Valleyfield, Qué. (514) 371-6211
415 boul. Roche, Vaudreuil, Qué. (514) 455-5775

SERVICES COMPLETS
D'INGENIERIE

TOUPET
créations
capillaires
R.L.
ARTISAN
PERRUQUIER



VENTE & REPARATION
TOUPETS et PERRUQUES
Réparation
Immédiate

206 BOUL BORD DE L'EAU
PAROISSE GRANDE-ILE
TEL (514) 373-7248

Parti Communiste Ouvrier Marc Laviolette rencontrera la population du comté samedi

(Marthe Martel)

C'est samedi prochain qu'aura lieu à Valleyfield la principale activité du Parti communiste ouvrier et de son candidat, Marc Laviolette, dans le cadre de la présente campagne électorale. C'est ce qu'ont fait savoir au Soleil les responsables de la campagne par le biais d'un communiqué parvenu récemment.

Cette activité consistera en une assemblée publique au cours de la

quelle M. Marc Laviolette ainsi que deux travailleurs de la région prendront la parole. Cette assemblée sera suivie d'une danse, et un service de garde-rie sera mis à la disposition des participants.

Dans le communiqué qu'il a fait parvenir au Soleil, M. Laviolette explique qu'à son point de vue, les libéraux et les conservateurs ont démontré une bien piètre performance dans la



région. Il a souligné, à titre d'exemples, que le taux de chômage est de 10% dans le comté que les vieux travailleurs et les accidentés de travail ne trouvent de place ni dans les hôpitaux, ni dans les centres d'hébergement et que la vie et la santé des habitants du comté sont mises en danger par les eaux contaminées du lac St-Louis et par l'air pollué par les usines comme l'Alcan et l'Union Carbide.

Le communiqué fait état des exigences du Parti Communiste ouvrier et de son candidat, soient: "la création d'emplois par le biais de travaux publics; la fin des mises à pied et des fermetures d'usines comme à l'Alcan et la CEZ; l'obtention de logements décentes pour les personnes âgées; le droit pour les anciens travailleurs de se prononcer quant à l'emplacement et la gestion des HLM qui leur sont destinés; des installations adéquates pour enrayer la pollution dans les usines

et dans le comté; l'arrêt des déversements industriels dans le lac St-Louis"

Faisant référence à la mort de David Cross, Marc Laviolette souligne qu'il s'agit là d'un exemple de la "répression barbare que subissent les peuples indiens" et exige: "la fin de la répression policière et des attaques racistes et chauvines; le droit à

l'autodéfense armée pour les autochtones; les pleins droits territoriaux, dont l'autonomie régionale pour Kahnawake et Saint-Régis"

Il est finalement mentionné que toute la population est invitée à l'assemblée de samedi prochain qui aura lieu dans le quartier Nord, à l'angle des rues Buntin et Penon à la salle Daigneault.

Parti Communiste Ouvrier L'emprisonnement de Parrot : une injustice

La décision par la Cour suprême du Canada de maintenir l'emprisonnement du dirigeant du syndicat des postiers, Jean-Claude Parrot est, "un exemple flagrant de la justice à deux poids, deux mesures" appliquée au Canada", a commenté un porte-parole des 30 candidats communistes aux élections fédérales.

"De quelle justice s'agit-il, quand les monopoles pétroliers peuvent faire des profits fabuleux tandis que les travailleurs qui font la grève pour obtenir des salaires acceptables sont taxés de criminels et que leur dirigeant syndical est jeté en prison?" de déclarer Roger Rashi, le président du Parti communiste ouvrier.

Largement reconnu comme l'un des plus importants groupes de gauche à militer dans les syndicats au Canada, le PCO présente plusieurs militants syndicaux bien connus aux élections. On compte deux présidents de syndicats locaux parmi les 21 candidats au Québec.

"Notre parti est le seul pour qui les droits syndicaux constituent un thème de cette campagne", a dit M. Rashi. L'emprisonnement de M. Parrot, au

moment même où les postiers négocient leur contrat, n'est rien d'autre qu'une tactique d'intimidation. M. Parrot doit être libéré et toutes les entraves au droit de grève, levées.

"Trudeau a déclaré illégale la grève des postiers et a fait condamner M. Parrot. Clark l'a envoyé en prison. Quant au NPD, il reste muet sur l'affaire Parrot, ce parti qui se prétend l'ami du mouvement ouvrier.

Mais sur les ondes de la CBC et lors d'interviews radiodiffusées cette semaine, Broadbent a retrouvé sa langue pour dire que son gouvernement continuerait à passer des lois forçant le retour au travail pour briser les grèves.

"Comment les travailleurs pourraient-ils s'appuyer sur ces partis et leurs gouvernements pour en finir avec cette injustice que subit M. Parrot et avec les autres atteintes aux droits syndicaux? C'est la mobilisation et l'organisation des travailleurs eux-mêmes que le PCO travaille à développer et qui soutient pleinement et qui nous gagneront nos droits syndicaux", de conclure M. Rashi.

(Communiqué)

POTAGER CHANTAL

JACQUES ET COLLETTE QUEVILLON, PROPRIETAIRES

194 BOUL. LANGLOIS - VALLEYFIELD
371-8246

Ouvert à l'année — Gros et détail

SALADE CALIFORNIE	CELERI CALIFORNIE
GR 24 39¢ CH	GR 24 49¢ CH
POIRES QUEBEC	ORANGES NAVEL
39¢ LB	GR 113 1⁰⁹ DOUZ
RAISINS ROUGES	PATATES I.P.E.
89¢ LB	SAC 10 LBS 79¢

Spécial FLEURS EN POT 99¢ CHACUN
UN PANIER DE FRUITS POUR TOUTES OCCASIONS

TIRAGE CHANCE DE GAGNER UN PANIER DE FRUITS [Valeur \$25. avec coupon de caisse]

GAGNANT DE LA SEMAINE YVETTE HAINEAULT

POTAGER CHANTAL

JACQUES ET COLLETTE QUEVILLON, PROPRIETAIRES

194 BOUL. LANGLOIS - VALLEYFIELD

OUVERT 6 JOURS PAR SEMAINE
Lun.-mar.-merc.: 9 à 6 hres
Jeu. - vendredi: 9 à 9 hres
Samedi: 9 à 5 hres

LA ST-VALENTIN ... C'EST LA FETE DES AMOUREUX

Une occasion tout à fait spéciale...

Vos hôtes
Francine et Michel
de Villemure
vous invitent
au restaurant

JEUDI 14 FEVRIER
et
SAMEDI 16 FEVRIER

7 rue Principale, Coteau-du-Lac

Des plats préparés avec amour
mieux complet
UN Fiert
Les tomates rouges cœur ou soupe aux légumes coup de fouine ou Entrée de Fête Cras Bros Les Fugues botaniques
1. Lotion du Ragout et de la Touchade 5.95
2. Un Amour de Bon d'œuf - Poulet 5.95
3. Filet de Doré Valentin 7.95
4. Tournedos Valentin 9.95
5. Rôt de Boeuf Lotandusse 10.95
UNE Grande décision
Dessert "Mille douceurs"
Tôt ou Tard

Des menus à prix raisonnables
TEL : 763-5743

Pour appuyer leurs revendications

Les travailleurs de C.P.C.V. étaient en journée d'étude mercredi

(Jean-Guy Pelletier)

Les travailleurs de l'usine C.P.C.V. à Nitro, affiliés à la CSN, débrayaient pour une période de 24 heures mercredi dernier. La veille, lors d'assemblées générales pour prendre connaissance des offres globales de la compagnie c'est dans une proportion de 96,5% que les syndiqués votaient une journée d'étude de 24 heures.

Le mandat accordé lors de ces assemblées permet au comité de négociation de déclencher d'autres journées d'étude de 24 heures si la Compagnie ne revise pas ses positions de façon satisfaisante. Les assemblées qui se sont déroulées à l'Église St-Augustin donnaient une proportion de 96,5% en faveur de ces journées d'étude, soit 89% lors de la première assemblée et 96,8% lors de la deuxième assemblée qui s'adressait aux travailleurs du quart de 4 heures à minuit.

Le président du syndicat, M. Raymond Allard, mentionnait qu'un document complet sur les

dernières offres de la compagnie et sur les dernières positions syndicales a été remis aux syndiqués. C'est d'ailleurs ce document de 57 pages qui a été étudié durant la journée d'étude qui se déroulait elle aussi à l'Église St-Augustin. De plus, nous précisait-il, près de 400 travailleurs présents ont mandaté leur comité de négociation de négocier sur la base des positions que le syndicat exprime dans ce document.

LES NEGOCIATIONS.

Un porte-parole syndical nous précisait que les négociations accrochent sur de nombreux points, mais les points majeurs sans doute tout ce qui concerne l'ancienneté, la sécurité-santé au travail, et la question salariale.

ANCIENNETE.

Au chapitre de l'ancienneté où le syndicat formulait ses principales demandes, la compagnie offrirait une série de reculs. Ainsi par

le biais de la "qualification" on arriverait à contourner le critère ancienneté lors d'affichages. On suggère aussi des "postes préférentiels" qui pourraient avoir pour effet que des mises à pied touchent des plus vieux avant certains jeunes. On présente de nouveaux classements qui ne seraient pas très bien définis, comme Journalier 1 et Journalier 2, sans qu'on puisse vraiment voir la différence entre ces deux titres d'emploi.

SECURITE SANTE.

Au chapitre de la sécurité-santé, la compagnie voudrait se limiter le plus possible à ce qui est contenu dans la nouvelle loi 17 sur la sécurité-santé, loi qui ne rejoint pas les grandes revendications de la CSN en matière de sécurité-santé. On ne reconnaît pas le droit au médecin de son choix notamment. On nous parlait aussi d'un feu qui fit récemment deux blessés à l'usine. L'un des blessés aurait

donné sa démission. Le jour même du feu la compagnie voulait le retourner sur la production.

SALARIAL.

Sur le plan salarial, les syndiqués demandent un rattrapage d'environ \$1,50 la première année afin de s'ajuster à la moyenne dans le secteur des produits chimiques au Canada. La moyenne en août dernier se situait à \$8,50 tandis qu'elle est présentement de \$7,04 à l'usine de Nitro. Jusque là la compagnie aurait offert 75 cents la première année. On veut aussi introduire une clause d'indexation au coût de la vie, mais la compagnie s'y objecte. On ne s'entend pas non plus sur la durée de la convention, la compagnie souhaitant un contrat de trois ans et le syndicat de deux ans seulement. La convention est échue depuis le 24 octobre. Une nouvelle rencontre de négociations était prévue pour aujourd'hui (mercredi).

décès

LEDUC
A Valleyfield, le 2 février, à l'âge de 80 ans est décédée Mme veuve Joseph Leduc, née Berthe Monette, demeurant au 12 rue Penon à Valleyfield. Les funérailles ont eu lieu mardi, le 5 février. Le convoi funéraire est parti des salons J.A. Larin et Fils Inc., 317 Victoria, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur où le service fut célébré à 10h00. Inhumation à St-Timothée.

LABELLE
A Montréal, le 31 janvier, est décédé M. Lucien Labelle, époux de Marthe Nolin demeurant à Rigaud. Les funérailles ont eu lieu lundi, le 4 février. Inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges. Direction funéraire: Ernest Montpetit et Fils Inc.

LEDUC
A Québec, le 3 février à l'âge de 34 ans, est décédé M. Roland Leduc, gérant de la Banque Royale, époux de Suzanne Brie demeurant au 1511 rue Volt à Charlesbourg, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi, le 7 février. Le convoi funéraire partira du salon Bourgie et Frères Inc. de Beauharnois, pour se rendre à l'église St-Clément de Beauharnois où le service sera célébré à 14h00. Inhumation à Beauharnois.

SYLVESTRE
A St-Louis de Gonzague, le 2 février, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Lucien Sylvestre, née Fabiola Lamoureux, demeurant au 2 rue St-Thomas à St-Louis de Gonzague. Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui, le 6 février. Le convoi funéraire est parti des salons J.A. Larin et Fils Inc. de St-Louis de Gonzague, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Louis de Gonzague où le service fut célébré à 11h00. Inhumation à St-Louis de Gonzague.

GARIEPY
A Valleyfield, le 2 février, à l'âge de 74 ans et 4 mois, est décédée Mme veuve Phildine Gariepy née Céline Derrepentigny, demeurant chez sa fille, au 34 rue Champlain, à Nitro. Les funérailles ont eu lieu lundi, le 4 février. Le convoi funéraire est parti des salons Ernest Montpetit et Fils Inc., 315 Danis, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Bellefleur où le service fut célébré à 15h00. Inhumation à Valleyfield.

LEROUX
A Coteau du Lac, le 2 février, à l'âge de 77 ans est décédée Mme Gérard Leroux, née Maria Mainville, demeurant à Coteau-du-Lac. Les funérailles ont eu lieu hier, mardi, le 5 février. Le convoi funéraire est parti du salon Louis Poirier, de St-Polycarpe, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Polycarpe où le service fut célébré à 14h00. Inhumation à St-Polycarpe.

THANK YOU NOTE

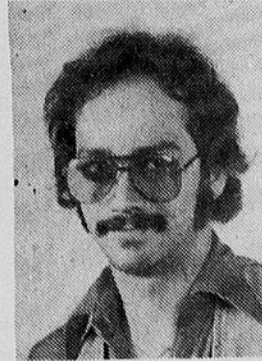
Mr. W.G. O'Sullivan and family from Châteauguay wish to express their gratitude to all their friends and relatives for their sympathy expressed on the occasion of the death of Mrs. Florence Delia O'Sullivan which occurred at the Montreal General Hospital on January 27th at the age of 80.

LEBOEUF
A Valleyfield, le 31 janvier, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme veuve Aurèle Leboeuf, née Honorine Brière, demeurant à la Providence St-Vincent de Paul, au 18 rue Fabrique à Valleyfield. Les funérailles ont eu lieu le 2 février dernier. Le convoi funéraire est parti des salons Ernest Montpetit et Fils Inc., 200 Champlain, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Stanislas de Kostka où le service fut célébré à 14h00. Inhumation à St-Stanislas de Kostka.

REMERCIEMENTS

M. W.G. O'Sullivan et famille désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie soit par offrandes de messes, fleurs, cartes, visites au salon, etc., à l'occasion du décès de Mme Florence Delia O'Sullivan survenu à l'hôpital Montreal General le 27 janvier à l'âge de 80 ans.

REMERCIEMENTS



M. et Mme Marcel Cyr (Reina Dumont) et leurs enfants Mme veuve Roger Bergevin (Jocelyne Joannette) et ses deux enfants Michel et Daniel) M. et Mme Daniel Cyr (Suzanne Bergevin) Mlle Joanne Bergevin, M. Jean Robert Bergevin, Guy et Brigitte Cyr, désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Roger Bergevin survenu le 4 décembre dernier, à l'âge de 25 ans, soit par offrandes de messes, fleurs, visites, télégrammes ou assistances aux funérailles. Toutes ces personnes sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS



Les seize enfants et soixante quatre petits-enfants de Mme Marie-Louise Daoust désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme veuve Hervé Daoust née Marie-Louise Girard, survenu le 30 décembre dernier à l'âge de 87 ans, soit par offrandes de messes, fleurs, visites, télégrammes ou assistances aux funérailles. Toutes ces personnes sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS



M. et Mme Ludger Ethier (Alberte Paquette) et leurs enfants, Sonia, Nancy et Marco désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Etienne Paquette, survenu le 23 janvier dernier, à l'âge de 76 ans soit par offrandes de messes, fleurs, visites, télégrammes ou assistances aux funérailles. Toutes ces personnes sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS



La famille de Mme Gérard Gendron soient Mme Lisette (Laroche) Scott, M. André Gendron époux de Ginette Montpetit, Mme Nicole Fecteau épouse de Raoul Fecteau, M. Robert Gendron époux de Lise Gaudreau et Mme Jeanne d'Arc Rouleau désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Gérard Gendron (née Marcella Brunet) survenu à Melocheville le 18 janvier à l'âge de 59 ans. Toutes les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

114 employés en formation Le démarrage des usines Du Pont accusera du retard

(Jean-Guy Pelletier)
A l'origine les usines DuPont à Coteau du Lac devaient entrer en service vers le milieu de 1976, mais l'affaissement des marchés du

textile au Canada et à l'étranger amenait la compagnie à ralentir les travaux de construction et à retarder l'ouverture. Finalement c'était le 2 mars 1979 que le bureau de direction de DuPont du Canada autorisait le président à approuver les fonds nécessaires pour terminer et mettre en marche cette usine de filé continu de polyester "Dacron". On prévoyait à ce moment de 9 à 12 mois avant d'être en mesure de produire la première livre de filé de polyester.

On disait donc que le début de la production pourrait se situer dans le premier quart de 1980 mais tel ne sera pas le cas nous déclarait ces jours-ci, le surintendant du personnel, M. Rollando Cecchini. En fait il nous précisait que tout fonctionne comme prévu pour compléter la construction et qu'une

REMERCIEMENTS

Les familles Maheu et Aumais désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Yvette Maheu. Aumais, survenu le 10 janvier dernier, à l'âge de 80 ans, soit par offrandes de messes, tributs floraux, visites ou assistances aux funérailles.

REMERCIEMENTS



Mme Antonio Quesnel, née Rollande Latrelle, et ses enfants désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Antonio Quesnel, survenu le 17 novembre dernier, à l'âge de 76 ans, soit par offrandes de messes, fleurs, visites, télégrammes ou assistances aux funérailles. Toutes les personnes ayant omis de s'inscrire au registre sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS



M. Adélar Paquette ainsi que M. et Mme Jean-Claude Paquette (Hélène Fréchette) et leur fille Joanne désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Adélar Paquette née Emilie Monette, survenu le 20 janvier dernier à l'âge de 75 ans, soit par offrandes de messes, fleurs, visites, télégrammes ou assistances aux funérailles. Toutes ces personnes sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

Salons Funéraires
315 rue Danis
145 rue St-Laurent
200 rue Champlain

ERNEST MONTPETIT
315 DANIS, VALLEYFIELD & FILS INC.
TEL: 373-3511

SALONS les plus modernes

Je t'aime
SUR DE PLAIRE...
la montre
BULOVA
Celle qu'elle ou qu'il désire

BIJOUTERIE Marcel Hébert
227 VICTORIA VALLEYFIELD — 373-5440

JASMIN & ASS.
COMPTABLES AGRES
GUY JASMIN, C.A.
215 CHEMIN DU FLEUVE
COTEAU DU LAC,
JOP 1B0
763-2529

VENTE DE FEVRIER
C'est le temps d'économiser avant la HAUSSE prochaine de la FOURRURE
Un léger dépôt retiendra les fourrures de votre choix

PLAN MISE DE COTE
Venez admirer notre collection de manteaux

VISON CANADA Majestic
"Qui dit Grenier, dit Qualité"
GRENIER FOURRURES
46 DU MARCHÉ
VALLEYFIELD 373-1707

Quenneville, Boisvenue, Lecompte, Bourdeau et Associés
110 CHEMIN LAROCQUE
VALLEYFIELD
373-9993
COMPTABLES AGRES

SÉMINAIRE DE GESTION
la tenue de livres comment et pourquoi?

Introduction aux différentes méthodes de tenue de livres. Comment établir les journaux, inscrire les transactions, faire les reports au grand livre général et effectuer les étapes préliminaires à la préparation des états financiers.
Ces connaissances sont essentielles à tous les propriétaires de petites entreprises.

Séminaire de gestion de la petite entreprise

A La Catalogne (salle de réception)
75 rue St-Laurent, Valleyfield, Québec
le 13 février 1980 de 8h.45 à 17h.00
Frais d'inscription: \$30 par personne, repas inclus.
Pour plus de renseignements, communiquez avec Francine Jean
Tel: 371-0611 (Frais virés)

Complétez ce coupon et retournez-le avec votre chèque à l'adresse suivante:
Séminaire de gestion, Banque fédérale de développement, 85 rue Champlain, Valleyfield, Québec, J6T 1W4
Nom(s) _____
Adresse _____
Code postal _____ Tél: _____

provigain C'est tout choisi!

Mélange à gâteau
"super moelleux"
BETTY CROCKER
boîte de 510 g



.69

Café
instantané
MAXWELL HOUSE
bocal de 10 oz



5.39

Les Viandes

Boeuf haché
ordinaire



1.48
lb

Fesse d'agneau
surgelé
de nouvelle-zélande



1.48
lb

Crème glacée
parfums variés
PROVIGO
carton de 2 litres



1.29

Nourriture
pour chiens, variée
TOPS
boîte de 25 1/2 oz



.39

Pâté
de foie
PARIS PATE 3/1.00
boîte de 3 oz

Fricots "minute"
saveurs variées
BETTY CROCKER
boîte de 7, 7.2, 8, 8.4 oz (210g)

.89

Jambon
prêt à manger
ORGUEIL DU KEBEC

2.88 lb

Saucisses fumées
HYGRADE
paquet 16 oz

1.38 lb

Nouilles
à soupe, variées
CATELLI
boîte de 375 g

.59

Thon blanc
entier
STAR KIST
boîte de 7 oz

1.49

Tourtière
PROVIGO
boîte 16 oz

1.48

Saucisses pur porc
ROYAL
produit décongelé

1.28 lb

Apprêt
à salade
PROVIGO
bocal de 1 litre

1.49

Jus de tomate
de fantaisie
HEINZ
emballage de 6 x 5 1/2 oz liq.

1.19

Jarret
de porc
produit décongelé

.38 lb

Jambon cuit
tranché
HYGRADE
paquet de 175 g

1.28

Glaçages à gâteau
variés
BETTY CROCKER
boîte de 6 1/2, 9 1/2, 15 ou 16 oz

.99

Sirop
de maïs
CROWN BRAND
contenant de 500 ml

.69

Boeuf fumé
tranché
HYGRADE
paquet 4 x 2 oz

2.18

Roulés
aux oeufs, avec sauce
WONG WING
paquet de 12

2.08

Biscuits
"wagon wheels"
WESTON
boîte de 12 oz

.89

Biscuits tendres
framboises, pommes, granola
CHRISTIE
boîte de 250 g

.99

Riz frit
aux légumes
WONG WING
contenant 16 oz

1.08

Viandes cuites
tranchées, variées
MAPLE LEAF
paquet de 175 g

.78

Biscuits
variés
PEEK FREAN
boîte de 14 oz

1.25

Nourriture pour chats
variée
DR. BALLARD
boîte de 25 1/2 oz

.49

Bacon
à l'érable
MAPLE LEAF
paquet de 500 g

1.68

Bologne
tranché
PROVIGO
paquet de 16 oz

1.58

Litière
pour chats
SAULAR
sac de 10 kg

2.99

Nourriture pour chiens
"burger", variés
KEN L RATION
boîte de 2 kg

3.29

La Boulangerie

Savons de toilette
PROVIGO
paquet de 3
format de bain

1.20

Détersif
pour lave-vaisselle
PROVIGO
boîte de 2 kg

2.99

Danoises
framboises, bleuets
PROVIGO
boîte de 6

.89

Pains
pour sous-marin
M & L
paquet de 6

.69

Petits pains
parisiens
M & L
paquet de 12

.69

Nettoyant
pour salle de bain, en aérosol
SANI FOAM
contenant de 14 oz

1.19

Sacs à ordures
pour l'extérieur
PROVIGO
paquet de 10

.99

Papier aluminium
ALCAN
boîte de 10 m x 30 cm

.99

Gruau
rapide ou minute
QUAKER
boîte de 1,25 & 1,35 kg

1.19

Thé
en sachets
TETLEY
boîte de 72

1.69

Colorant
à café
COFFEE MATE
bocal de 16 oz

1.69

Les Surgelés

Beauté et Santé

Les Fruits et Légumes...hum!

Bananes
mûries à point
variété flavor ou snack



23 lb

Concombres frais
variété super select
canada no 1
importés du mexique

2/.49

Oignons jaunes
culture de l'ontario
canada no 1
cello de 5 livres

.78

Pamplemousses blancs
importés de floride
grosseur #48

6/.98

Choux verts frais
culture du québec
canada no 1

.12 lb

Gâteaux
trigés, saveurs variées
PEPPERIDGE FARM
boîte de 13 oz

1.09

Gaufres
variées
AUNT JEMIMA
boîte de 10 oz

.75

Entrées
variées
SWANSON
boîte de 7, 8 1/2, 8 1/2 oz

.99

Jus de raisin
WELCH
contenant de 12 oz

.99

Pâte dentifrice
rouge
CLOSE UP
tube de 100 ml

.99

Rince-bouche
CEPACOL
bouteille de 500 ml

1.69

Comprimés
ASPIRIN
bouteille de 100

1.19

Lames de rasoir
WILKINSON II
carte de 5

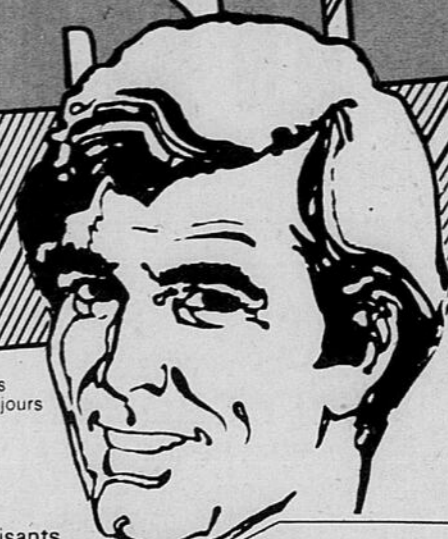
1.19

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Prix en vigueur jusqu'au samedi 9 février 1980.

71 RUE MADEN VALLEYFIELD


UNIPRIX



* Ces économies sont basées sur nos bas prix de tous les jours


NICE N'EASY
Shampooing colorant de Clairol. Teintes assorties

2.66
Économisez **63¢**



AGREE
Crème-rince et conditionneur 450ml + 100 ml


1.99
Économisez **60¢**



PLAYTEX 50 tampons


Non-désodorisants **3.39** Désodorisants **3.69**

Économisez **1.20** Économisez **\$1.70**




STAYFREE 30 maxi-serviettes sans ceinture

2.49
Économisez **50¢**



BRECK
Shampooing 400ml + 25% en boni


2.39
Économisez **1.40**



CHOCOLATS ST-VALENTIN
Smiles'n Chuckles

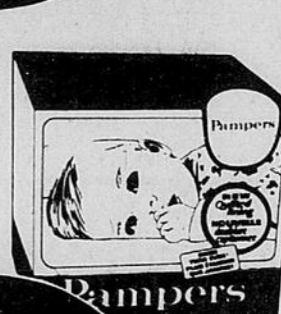
Cœurs satinés 150gr **3.19** Cœurs avec fleurs 300gr **5.99**

Économisez **96¢** Économisez **1.51**



PAMPERS 12 couches jetables de nuit

1.54
Économisez **20¢**



ACNAVEEN Savon	1.39
AVEENO Savon régulier, surgras ou pour bébé	1.39
ANTIPHLOGISTINE Rub A-535, onguent 128gr	2.29
ASPERGUM 24 gommes à mâcher	1.39
AVEENO Huile de bain, 240ml	2.49
DIAPARENE 150 débarbouillettes humides	2.89
JOHNSON'S Poudre pour bébés Format économique 397gr	1.99
MINARDS Liniment, 110ml	1.19
PALMOLIVE Mousse à raser Rapide Shave, 200ml	89¢
2nd DEBUT avec CEF 1200, 120ml	4.99
SUCRETS 24 pastilles, Reg., menthol, pour enfants	1.19
VASELINE Sels de bain, 900 gr	3.09

HANKSCRAFT
Humidificateur-vaporisateur

7.39
Économisez **1.80**



HANKSCRAFT
Humidificateur-vaporisateur à vapeur froide

16.39
Économisez **4.10**



PAMPERS
Couches à jeter 30 de jour ou 24 super absorbantes

2.89
Économisez **20¢**



PAMPERS
Couches à jeter 30 nouveau-né 24 premier-pas

2.59 3.69
Économisez **20¢**



WILKINSON
5 lames Super Sword

89¢
Économisez **20¢**



KLEENEX
Tissu-mouchoirs format homme

82¢
Économisez **7¢**



POLIDENT
32 comprimés effervescents pour le nettoyage des dents

89¢
Économisez **20¢**



CREST
Dentifrice au fluorure 150ml

1.39
Économisez **60¢**



RIGHT GUARD
Anti-sudorifique 200ml

1.59
Économisez **50¢**



CONCEPTROL
Shields condoms lubrifiés 12 + 3 en boni

2.99
Économisez **1.80**



CONCEPTROL
Shields condoms non-lubrifiés 12 + 3 en boni

2.69
Économisez **1.30**



HEAD & SHOULDERS
Shampooing contre les pellicules 350ml

2.59
Économisez **80¢**



CENTRE DE PHOTO UNIPRIX

DÉVELOPPEMENT DE FILMS

12 poses	4.67
20 poses	7.22
24 poses	8.07
36 poses	11.47

(AU QUÉBEC SEULEMENT)

LIBERTÉ NOUVELLE
10 mini-serviettes

77¢
Économisez **12¢**



ARTECHOL
Favorise la sécrétion de la bile et aide la digestion. 50 comprimés

2.49
Économisez **50¢**



GILLETTE
Coiffeur portatif sans fil Super Curl Compact

14.99
Économisez **\$7**



BAN
Désodorisant à bille 75 ml

1.69
Économisez **80¢**



LIMITE DE 3 PAR CLIENT
Certains articles peuvent se vendre au delà de nos prévisions de sorte que nous ne pouvons garantir les quantités durant la période de vente du

6 AU 16 FÉVRIER 1980
PRIX AUX COMPTOIR

CRICKET
Briquet jetable au butane de Gillette

69¢
Économisez **30¢**



CIGARETTES
Marques populaires canadiennes Au Québec seulement Cartouches de 200

7.79 7.89
REG. KING



Toujours au meilleurs prix

2.89
Économisez **60¢**

